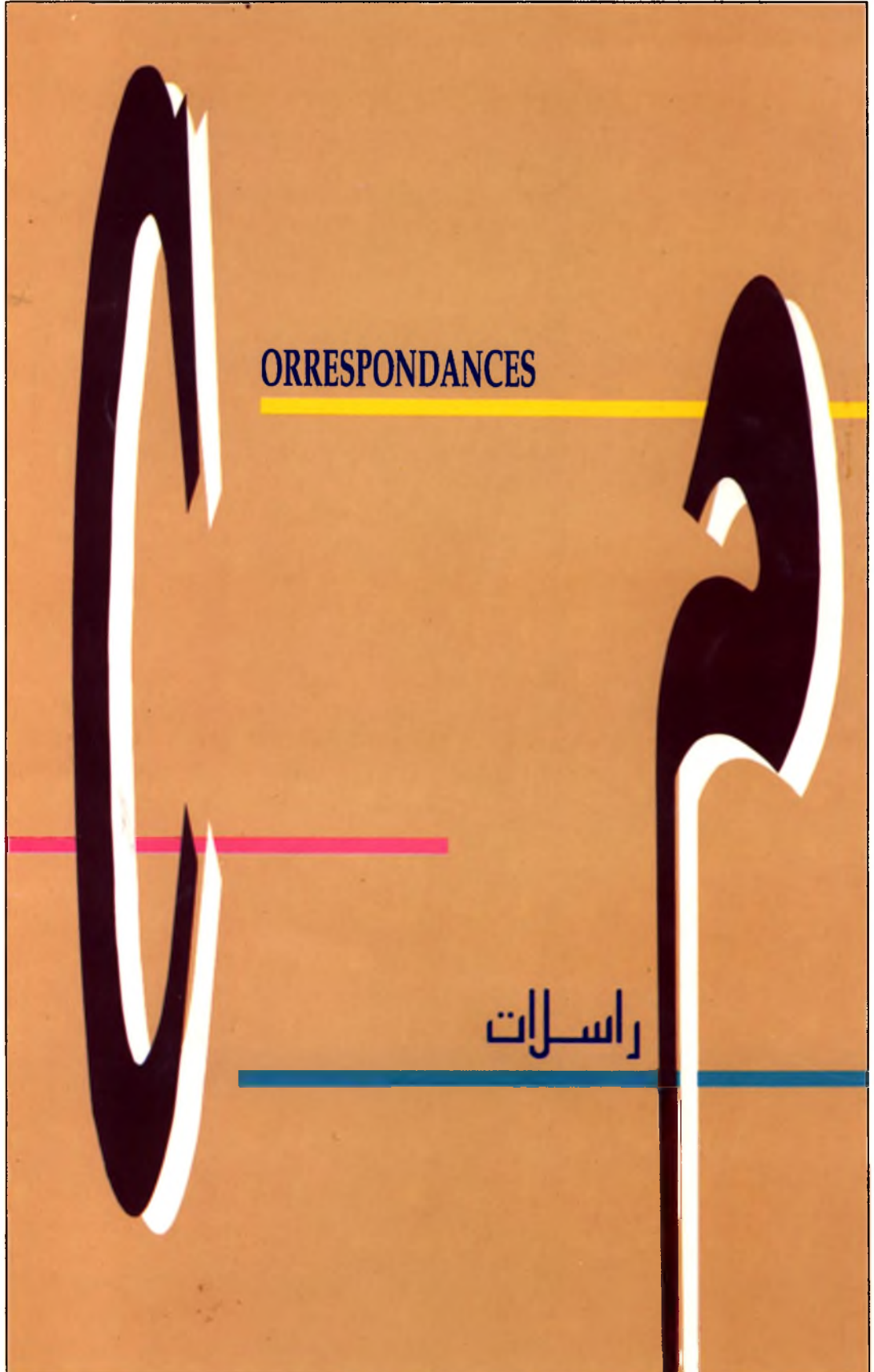


CORRESPONDANCES



CORRESPONDANCES

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Rédacteur en chef
Robert SANTO-MARTINO

Secrétaire de rédaction
Nicolas PUIG

Comité de rédaction
Mohamed ELLOUMI
Olivier FENEYROL
Alain JAUVION
Mohamed KERROU
Mostafa KHAROUFI
Olfa KHIARI
Susan OSSMAN
Anne-Marie PLANEL
François SINO
Dominique VALERIAN

Mise en page
Besma OURAÏED

Correspondances est publié par l'Institut de
Recherche sur le Maghreb Contemporain

IRMC TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 Tunis
Téléphone : (1) 796-722
Fax : (1) 797-376

IRMC RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique et de Coopération
1, rue d'Annaba - RABAT
Téléphone : (7) 769-640 / (7) 769-641
Fax : (7) 761-475

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement gratuit sur demande
2500 ex. Imprimeries Réunies

LA GENERALISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU MAGHREB

Gilles Lezé
URBAMA - Tours

Comme toutes les phases d'éducation, mais davantage encore parce qu'elle intéresse le plus jeune âge de la vie sociale, l'école primaire, pesamment chargée de représentations, d'attentes personnelles et d'enjeux politiques, est périodiquement ramenée à des questions d'organisation.

C'est en tant qu'elle donne à voir, selon les variations de chaque contexte, la confrontation entre des principes généraux rarement contestés (démocratisation, construction et affirmation d'une identité nationale, ...) et la gestion préférentielle des ressources que l'école compose un terrain d'observation de la structuration sociale.

Mais dire que l'institution scolaire s'insère dans le tissu économique et culturel et que son état, c'est-à-dire la mesure de ses réussites, est un indice de la solidité et de la continuité de ce tissu, laisse pendante la question des modalités pratiques de l'insertion.

C'est cet aspect de la question que se propose de traiter G.LEZE, en montrant l'intrication des facteurs internes et externes de la différenciation scolaire et la corrélation quasi directe entre réussite et disparités géographiques locales.

PRÉSENTATION HISTORIQUE DES SYSTEMES EDUCATIFS. Les systèmes d'enseignement primaire mis en place dans les trois pays du Maghreb après le recouvrement de leurs indépendances présentent un certain nombre de caractéristiques communes tant dans leurs objectifs fondamentaux que dans les résultats actuellement obtenus, ainsi que dans les limites apparues lors des réalisations.

}- Des objectifs ambitieux.

Dès les lendemains des indépendances, les responsables au pouvoir ont donné priorité à la question de l'enseignement pour assurer le développement de leurs pays et restaurer une personnalité nationale occultée par la colonisation, en s'appuyant sur ces quatre principes fondamentaux suivants :

- l'unification du système scolaire pour créer une école nationale ;
- la nationalisation de l'enseignement exprimée en termes d'algerianisation, de marocanisation et de tunisification des programmes et du personnel enseignant ;
- l'arabisation, sans exclure l'enseignement de langues étrangères, pour redonner à l'arabe la place de langue d'enseignement qu'il avait perdue pendant la colonisation ;
- la généralisation ou démocratisation de l'enseignement primaire pour tendre vers l'éradication progressive de l'analphabétisme.

Ces principes fondamentaux sur lesquels les pays du Maghreb entendaient construire leur politique scolaire n'ont jamais été remis en cause quels que soient les gouvernements qui se sont succédés mais les objectifs de cette politique, ambitieuse par rapport au legs français, ont souvent dû être adaptés, rectifiés tandis que leurs aboutissements se voyaient périodiquement différés.

Cette note propose d'analyser la mise en place de l'enseignement primaire généralisé, les réalisations actuelles et surtout les limites auxquelles sont confrontés ces Etats. Une comparaison immédiate des résultats obtenus est à éviter tant sont différents les modes de calcul des statistiques scolaires et les contextes nationaux. En se référant au cas particulier de la ville de Sousse (Tunisie), le propos est davantage d'isoler des indicateurs, de montrer leurs combinaisons et leurs interactions comme facteurs limitatifs de cette généralisation.

2- L'embryon scolaire légué par la France. L'enseignement en Algérie, au Maroc et en Tunisie, jusqu'aux autonomies politiques, a été discriminatoire envers la population musulmane. Pour des raisons historiques et économiques, il restait localisé et réservé à une élite locale destinée à assumer des responsabilités marginales.

En Tunisie, il est manifeste que la politique coloniale de scolarisation avait surtout privilégié les deux régions de Tunis et du Sahel qui sont devenues des foyers culturels dominants. Pendant l'année scolaire 1955-1956, le système d'enseignement était si réduit (71% des jeunes tunisiens âgés de 6 à 14 ans ne sont pas scolarisés) et si inégalement implanté (61% des 642 écoles primaires que compte le pays se situent en milieu urbain) que l'ampleur de la tâche à accomplir pour réussir à scolariser simultanément l'ensemble des jeunes tunisiens s'avérait considérable.

Au Maroc, le bilan de l'enseignement primaire hérité du protectorat n'était pas dissemblable et pour la même année scolaire, on constatait que 11% de la population musulmane d'âge scolaire, était scolarisée. La majorité des écoles se situaient en milieu urbain alors que 90% de la population vivait en milieu rural.

De même en Algérie, le taux des effectifs scolarisés par rapport aux effectifs scolarisables était de 19% en 1954 pour les musulmans contre 92% pour les non-musulmans. Autres disparités régionales : ce taux décroissait d'Ouest en Est et du Nord au Sud.

Dans les deux protectorats comme en Algérie, il existait, à côté d'un système identique à celui de la métropole, quelques autres établissements scolaires primaires tels que des écoles franco-arabes, des écoles privées et confessionnelles qui n'élevaient pas notablement ces taux de scolarisation.

Ce bref rappel historique fait apparaître la faiblesse des effectifs scolarisés dans chacun des pays ainsi que des disparités spatiales conjuguées à un sous-équipement global en locaux.

3- Vers la généralisation de l'enseignement primaire. La généralisation de l'enseignement primaire a pour objectif manifeste de permettre à tous les enfants d'âge scolaire d'accéder à l'école primaire nationale et gratuite et, par conséquent, d'éradiquer l'analphabétisme par le biais du renouvellement des générations.

Pour ce faire, les autorités avaient posé les premiers éléments d'une réforme.

Le Dahir (décret royal marocain) du 13 novembre 1963 instituait l'obligation de l'enseignement pour les enfants des deux sexes de l'âge de 7 ans à l'âge de 13 ans révolus et précisait dans son article 3 que *"toute personne responsable d'un enfant doit, au cours de l'année où l'enfant atteint l'âge de 7 ans, le faire inscrire dans un établissement d'enseignement"*.

En Tunisie, la loi du 4 novembre 1958 portant réforme de l'enseignement annonçait dans son article 2 : *"l'accès à l'éducation et à l'instruction est ouvert à tous les enfants à partir de l'âge de 6 ans"*. Cependant cette loi n'est pas impérative et elle indique que des dispositions ultérieures fixeront la date à laquelle l'obligation d'assurer aux enfants l'instruction de 6 à 12 ans sera imposée à tous les parents.

En Algérie, l'accès en première année de l'enseignement primaire est réservé aux enfants de 6 ans révolus. La durée de la scolarisation en primaire est de six années, une septième année reçoit les élèves préparant le certificat d'étude primaire.

Face à des systèmes d'enseignement réduits, les premiers efforts de scolarisation ont été importants et ont constitué un progrès social indéniable tant pour les couches défavorisées de la population urbaine que pour la population rurale et surtout pour la population féminine d'âge scolaire des deux milieux. Si l'enseignement pour tous doit être la voie de la promotion sociale, il

demeure que les chances réelles des enfants restent très inégales selon leur origine sociale.

Cependant, accorder un intérêt exclusif aux seuls effectifs globaux des enfants scolarisés serait négliger des variations de contexte : actuellement la montée démographique, contrairement aux premières années d'indépendance, intervient dans la croissance des effectifs scolarisés en primaire de façon plus déterminante que l'expansion de la propension scolaire.

LES PROBLEMES SPÉCIFIQUES DE LA GÉNÉRALISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. Contrairement à l'enseignement primaire, la généralisation de l'enseignement préscolaire n'a jamais été considérée comme essentielle dans les pays du Maghreb, bien que tous les pédagogues soient unanimes à reconnaître l'influence cruciale des premières années de la vie de l'enfant sur son épanouissement ultérieur et par-delà sur son avenir scolaire. Actuellement, l'enseignement préscolaire reste marginal.

En Algérie, l'enseignement préscolaire a même été supprimé en 1964 pour que les moyens humains et matériels disponibles soient utilisés par l'enseignement primaire devenu prioritaire.

Au Maroc, dans les localités où cet enseignement existe, il se déroule sur deux années, de l'âge de 5 ans à l'âge de 7 ans. En milieu urbain, il est confié à des écoles maternelles privées et en zones rurales à des écoles coraniques dont l'enseignement est de type traditionnel rénové et dont l'impact pédagogique n'a pas encore été quantifié.

En Tunisie, l'enseignement préscolaire qui accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans, est laissé à la seule initiative des collectivités locales, des organisations nationales, des entreprises économiques ou du secteur privé ; à ce jour, la tâche qui consiste à généraliser et unifier cet enseignement n'incombe pas à l'Etat. L'ouverture d'un "jardin d'enfant" (ou *raodha*) reste cependant subordonnée à une autorisation de la Direction Régionale de la Jeunesse et de l'Enfance.

Dans le cas de la ville de Sousse où nous avons mené une enquête sur 2890 élèves de dix-sept écoles primaires, choisies pour leur valeur de cas-type, 25% des élèves enquêtés déclarent avoir été préscolarisés dans un *raodha*, 34% avoir été préscolarisés dans une école coranique (ou *kotteb*), 10% déclarent avoir fréquenté les deux types "d'école" sans considération de la durée réelle de ce séjour et 31% n'avoir jamais été préscolarisés.

Au-delà des statistiques brutes, il faut considérer pour chacune des catégories précitées, les implications de la préscolarité dans le déroulement du cursus scolaire et les conclusions qui en découlent pour un examen de la politique de généralisation de l'enseignement primaire. 31,5% des élèves qui n'ont jamais été préscolarisés ont redoublé leur première année primaire contre 22% de ceux qui ont fréquenté le *kotteb* et 9,5% de ceux qui ont été préscolarisés en *raodha*. Les taux de préscolarisation en *raodha* varient de 7,5% à 55,5% suivant les lieux d'implantation des écoles ; en effet cette préscolarisation étant à la charge des parents (entre 10 et 20 dinars tunisiens par mois), les directeurs de ces établissements choisissent préférentiellement les quartiers aisés. Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont préscolarisés à 57,5% dans des *raodha* alors que 35,5% des enfants d'ouvriers n'ont jamais été préscolarisés.

A partir de cet exemple, l'influence de la préscolarisation sur le bon déroulement de la scolarisation primaire des enfants peut être appréciée concrètement. Celle-ci n'est plus à démontrer pour les enfants des couches les plus défavorisées de la population. Les redoublements répétés sont un des principaux facteurs du maintien des enfants dans le cycle primaire.

2- Les limites de l'enseignement de masse. Les taux de scolarisation globaux entre l'âge de 6 ans et l'âge de 14 ans sont l'un des indicateurs habituellement utilisés pour évaluer les résultats de la généralisation de l'enseignement primaire. Ces taux ne doivent être pris que comme indicateurs relatifs, dans la mesure où l'enseignement primaire compte des enfants de moins de 6 ans et de plus de 14 ans et le secondaire des enfants entre 12 et 14 ans.

De manière générale et en dépit de la croissance du nombre absolu d'enfants scolarisés en primaire, on ne constate plus qu'une lente progression des taux de scolarisation et même actuellement une stagnation.

Ces taux globaux s'élevaient en 1987 à 80% (88% pour les garçons et 71,5% pour les filles) pour l'Algérie, à 50% (59% pour les garçons et 41% pour les filles) pour le Maroc en 1992 et 81% pour la Tunisie.

Voici le détail des chiffres pour la Tunisie :

Taux de scolarisation par milieu et par sexe en 1989.

	urbain	rural	total
masculin	89,4	81	85,7
féminin	87,7	61,1	75,8
ensemble	88,5	71,3	80,9

Source : enquête nationale population emploi 1989. INS. Tunisie.

En résumé, on note un taux de scolarisation plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, dans la population masculine que dans la population féminine et surtout, combinaison de ces deux observations, que l'élément féminin en milieu rural accuse un net retard.

Ceci n'est pas spécifique à la Tunisie et est observable dans l'ensemble des pays maghrébins.¹

Il est préférable d'analyser les taux de scolarisation par classe d'âge, plus significatifs que les taux globaux pour apprécier la réelle portée d'un enseignement généralisé. A aucun âge ils n'atteignent 100% et surtout le taux le plus élevé n'intervient pas la première année de la scolarisation. Les taux les plus élevés concernent les âges de 9 et 10 ans, ce qui montre l'ampleur des entrées tardives du fait d'une scolarisation non obligatoire et qui n'est pas encore réalisée à la base, quel que soit le pays considéré. L'objectif de 100% d'enfants scolarisables est sans cesse repoussé à un horizon lointain malgré la promulgation de récentes réformes qui entendent contribuer à maintenir les élèves plus longtemps dans le système scolaire. Les différents plans nationaux concernant la scolarisation mis en application au tournant des années 60 n'envisageaient ni les taux d'accroissement démographique, ni l'importance des redoublements et des déperditions scolaires, lesquelles se traduisent soit par des exclusions, soit par des départs volontaires avant l'achèvement d'un cycle complet.

3- L'échec scolaire Certains enfants âgés de 6 à 14 ans ayant eu l'accès à l'école primaire quittent le système éducatif avant la fin du cycle complet - seuil d'une alphabétisation irréversible. On les appelle, par euphémisme, les défailants du système scolaire.

Au Maghreb, les élèves qui terminent avec succès ce cycle sont autorisés à entrer en première année du second degré. Globalement cet accès n'était permis qu'aux élèves admis à un examen national en fin de primaire, ce qui constituait un goulot d'étranglement. Ce système qui, en Tunisie restera en vigueur jusqu'en juin 1994, sera progressivement abandonné et un nouveau cursus de 9 années devrait se dérouler sans barrières.

Des expériences pilotes ont été menées en Algérie, dès 1977, pour instituer l'Ecole Fondamentale Polytechnique. En Tunisie, il a été procédé à la mise en application de l'Enseignement de base, année par année, à partir de l'année scolaire 1989 et le développement de l'Enseignement fondamental au Maroc a été effectué à partir de l'année 1991.

N O T E S (1) Les comparaisons précises ne sont guère possibles entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie puisqu'il n'est pas toujours aisé de déterminer ces taux avec toute la rigueur souhaitable. Ils sont mentionnés à titre indicatif.

Ces réorganisations modifieront-elles les statistiques ? Celles-ci révèlent que sur 100 élèves entrant en première année primaire moins de 40 accèdent à l'enseignement secondaire. Peu nombreux sont ceux qui, arrivés en sixième année primaire, sont en mesure de s'inscrire dans un lycée privé d'enseignement secondaire - sans toutefois avoir l'assurance d'un diplôme. Se pose alors le problème du devenir des exclus du système, qui n'ont aucune formation propice à leur insertion professionnelle et qui risquent de retomber dans l'illettrisme.

A Sousse, où nous nous sommes intéressés à l'insertion professionnelle des défailants du primaire, nous avons pu constater que certains d'entre eux, s'ils ont plus de 14 ans, bénéficient par l'intermédiaire du Bureau Régional de l'Apprentissage d'un contrat d'apprenti, ils sont ensuite encadrés par un conseiller d'apprentissage de l'Office de la Formation et de l'Emploi et suivent des cours afin d'obtenir un certificat d'apprentissage. Cependant la grande majorité de ces enfants doivent se former sur le tas, dans le secteur non structuré où, d'après J.CHARMES, se forge l'esprit d'entreprise et ils deviennent une main-d'oeuvre bon marché.

En Tunisie, 39% seulement des élèves s'étant présentés à l'examen d'entrée dans le secondaire en juin 1991 ont été déclarés admis. A l'échelle nationale et régionale, il existe des disparités importantes, 46,8% des élèves du gouvernorat de Sousse ont été reçus ; 4 écoles de la ville de Sousse sont classées dans les 5 premières du gouvernorat avec des taux de réussite supérieurs à 80%. Pour l'ensemble du pays, ces taux s'accroissent au fur et à mesure que l'on s'approche des grandes agglomérations mais l'examen de la carte de Sousse exprime des contrastes importants entre les différents quartiers de la ville ; les écarts sont de plus de 50 points entre des écoles du centre et des écoles de la périphérie.

Les redoublements et déperditions ne sont pas simplement le fait de la dernière année primaire mais ils surviennent à tous les niveaux. Le tableau suivant montre les taux de redoublement, d'abandon et de passage dans la classe supérieure par année d'étude pour l'année scolaire 1990-1991 et pour l'ensemble de la République tunisienne (calculés à partir des statistiques officielles).

Flux des élèves du primaire.
Année scolaire 1990/1991. Tunisie.

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	Total
Passent	89,5	82	77,1	80,0	68,8	39,2*	72,7
Redoublent	8,8	16,5	19,7	17,5	22,9	37,4	20,3
Abandon	1,7	1,5	3,2	4,5	8,3	23,4	7
Total élèves	253936	236528	234604	201916	212757	228991	1368732

Source : Direction de la planification des statistiques et de l'information.
*Admis à l'examen d'entrée en secondaire long ou court si l'élève a plus de 14 ans.

La reconstitution, effectuée par H.SKIK (1977), de l'évolution des cohortes couvrant la période 1958-1974 montrait qu'en moyenne, chaque année scolaire, 37% de l'effectif de chaque classe redoublaient ou abandonnaient. Comparativement ce tableau montre l'amélioration générale du rendement scolaire de 10 points de pourcentage.

Il exprime l'accroissement des redoublements et des abandons tout au long du cursus scolaire avec leurs points culminants en sixième année primaire. Chaque année environ un quart des élèves qui sont parvenus en fin de cycle primaire le quittent pour la vie active, un apprentissage ou un établissement d'enseignement privé qui accepte les élèves ayant échoué à l'examen de passage en secondaire.

L'exemple tunisien n'est pas un cas isolé ; la fréquence des déperditions scolaires n'est plus à démontrer dans les pays en voie de développement, mais il est à établir comment elle se traduit, pour les pouvoirs publics, par un gaspillage des ressources humaines et financières ; et comment elle engendre, pour le public scolaire, un sentiment d'échec, voire d'exclusion d'une société où il n'a pas sa place.

Aujourd'hui, la pénurie de locaux, bien que l'on ait toujours recours à la double vacation des salles de classe en Tunisie, et de personnel enseignant paraît pratiquement résolue.

Comparable à l'article 3 du Dahir royal de 1963, l'article 32 de la réforme tunisienne de l'enseignement primaire stipule que "tout parent qui refuse d'inscrire son enfant dans l'un des établissements de l'enseignement de base ou le retire avant l'âge de 16 ans alors qu'il est à même de continuer ses études, s'expose à une amende". Pour la première fois l'obligation scolaire en Tunisie entre dans les textes législatifs, mais quel sera l'impact de ce texte face au dénuement de certaines familles ?

A l'examen des raisons de sortie du système scolaire évoquées par les défaillants, outre l'exclusion pour "limite d'âge" après trois redoublements, mesure désormais impraticable avec la mise en place de l'école de base, on s'aperçoit que l'abandon volontaire pour la recherche d'un emploi est le principal motif d'arrêt des études ; la scolarisation d'un enfant a un coût et constitue de plus, pour certaines familles, un manque à gagner qu'il est rare de voir comptabiliser dans les réflexions sur la généralisation de l'enseignement primaire.

4 - Les limites de la généralisation. Comme pour les taux de réussite à l'examen d'entrée en secondaire, la cartographie des taux de retard de chaque école de Sousse permet d'étoffer les constats des situations scolaires. Elle conduit à évoquer les disparités intra-urbaines : localisation de zones marquées par les difficultés scolaires et, au contraire, délimitation d'espaces de situation favorisée.

La comparaison de deux écoles primaires choisies dans des quartiers "populaires" de la ville de Sousse contribue à illustrer ce propos : l'école primaire Bouhsina-République recevant des élèves provenant principalement de logements populaires situés route de Kalaa-Sghira et l'école primaire Sidi-Abdelhamid jouxtant la zone industrielle sud de la ville. Ces deux écoles partagent pour caractéristique de scolariser plus de 50% d'élèves accusant un retard scolaire d'un an ou plus. De même, dans chacune de ces écoles, on compte 10% d'élèves entrant en première année primaire avec un an de retard et 30% d'élèves redoublant leur première année primaire. Au contraire l'école de la Gare, située au coeur de la ville "européenne", et dont 19% des pères d'enfants sont cadres ou ont une profession intellectuelle supérieure, compte seulement 18%, toutes années confondues, d'élèves accusant un retard. Dans ce cas 2% des élèves s'inscrivent avec un an de retard en première année primaire et uniquement 8% des élèves de première année redoublent.

Partant de ces exemples (taux de scolarisation, taux de réussite à l'examen d'entrée en secondaire, taux de retard et d'abandon) la recherche appelle la construction d'hypothèses de causalité et l'établissement de combinaisons particulières de facteurs explicatifs. L'explication est à rechercher, d'une part, dans la combinaison cumulative de variables internes à la famille de l'élève - sexe de l'enfant, préscolarisation, fratrie, catégorie socio-professionnelle des parents, rapports entre la famille et l'école...-, et d'autre part dans la combinaison de facteurs spécifiques du lieu d'implantation de l'école - milieu rural / milieu urbain ; centre ville / périphérie ; type de logement -

CONCLUSION A travers ce rapide bilan des résultats de la politique de généralisation de l'enseignement primaire dans les pays du Maghreb, de l'analyse de quelques indicateurs simples et de l'identification de facteurs explicatifs, il apparaît que l'école n'est pas neutre et indépendante du contexte humain et économique qui l'entoure et même qu'elle est l'expression synthétique de l'état de ce contexte.

Comme le montre B. CHEDATI (1991) pour le Maroc, "l'objectif de la généralisation de l'enseignement du premier degré n'est pas totalement conditionné par l'offre, et c'est ce que nos planificateurs refusent d'admettre justement" ; aussi préconise-t-il "la mise en application de mesures à caractère socio-économique en vue d'encourager et d'allonger la fréquentation scolaire des enfants nécessiteux".

Si le monde urbain est plus scolarisé que le monde rural, les opportunités de gagner l'argent souvent indispensable aux dépenses courantes du foyer y sont plus grandes et détournent nombres d'enfants de l'école.

Le cas de Sousse peut paraître singulier. Nous sommes en présence de l'un des foyers culturels tunisiens qui depuis l'Indépendance fournit de nombreux cadres au pays, mais aussi d'une ville d'immigration où l'industrie touristique attire de nombreux enfants de familles démunies. Ces contrastes ne sont cependant pas le seul apanage de Sousse ou de la Tunisie mais caractérisent tous les pays du Maghreb et, au-delà, tous les pays en phase initiale de développement de l'enseignement de masse en faisant, parfois, abstraction des besoins matériels de leur population.

Mais aujourd'hui ces questions dépassent le cadre des pays du Maghreb ; les bilans effectués dans les pays occidentaux amènent à s'interroger sur les finalités de l'éducation nationale, qui se contenterait de reproduire, au lieu de réduire, les inégalités socio-culturelles et socio-spatiales. Ne serait-elle pas en contradiction avec l'objectif qui lui était initialement assigné : la démocratisation de l'enseignement ?

R E P E R E S B I B L I O G R A P H I Q U E S

ALGÉRIE - *Statistiques n° 24. Rétrospective 1962-1987* - O.N.S.

MAROC - *Annuaire statistique du Maroc* - Direction de la statistique - 1991.

TUNISIE - *Enquête nationale population emploi* - I.N.S - 1989.

BAINA A. - *Le système de l'enseignement au Maroc*. - Les éditions maghrébines : Rabat, 1981 - 3 tomes.

BOUSNINA M. - *Développement scolaire et disparités régionales en Tunisie. Essai de géographie scolaire*. - Thèse de doctorat - Paris I, 1981 - 584 p.

CHARMES J. - *L'apprentissage sur le tas dans le secteur non structuré en Tunisie*. - *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1980 - pp 357-396.

CHEDATI B. - *"Demande sociale et gratuité des études au Maroc"*. - *Revue juridique politique et économique du Maroc* - n° 25/26, 1991 - pp 113-123.

DAOUD Z. - *"Emploi sans formation, formation sans emploi. Le cas du Maroc"*. - *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1980 - pp 71-85.

DUFOUR D. - *"L'enseignement en Algérie"*. - *Maghreb-Machrek*, n° 80 - 1978 - pp 33-53.

GRANDGUILLAUME G. - *"L'enseignement au Maghreb"*. - *Maghreb-Machrek*, n° 78 - 1977 - pp 34-43.

MOATASSIME A. - *"La politique de l'enseignement au Maroc"*. - *Maghreb-Machrek*, n° 79 - 1978 - pp 29-61.

OUFRIA-BOUZINA F. - *"Déperdition scolaire et insertion des jeunes au marché de l'emploi en Algérie"*. - *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1980 - pp 397-408.

SKIK H. - *"Le contenu de l'enseignement en Tunisie"*. - *Maghreb-Machrek*, n° 78 - 1977 - pp 52-59.

SRAIEB N. - *Colonisation, décolonisation et enseignement. L'exemple tunisien*. - Tunis : INSE, 1974 - 333 p.

LE SYSTEME ÉDUCATIF - *Cahiers français* - n° 249 - La documentation française, 1991 - 96 p.

ZOUGHAMI Y. - *Enseignement, scolarisation et scolarité en Tunisie*. - Thèse de doctorat - Paris I, 1977 - 369

A la suite de la présentation des revues d'Espagne, de Grande Bretagne et d'Allemagne, ETAT DE... propose la liste des périodiques académiques italiens s'intéressant à l'aire arabo-islamique. Cet inventaire reste ouvert aux remarques et corrections destinées à le compléter et il ne saurait, pas plus que les précédents, prétendre à l'exhaustivité.

L'indication du titre est suivie de la date de création, de la périodicité, du lieu d'inscription institutionnelle et de l'adresse.

AFRICA (1945)

Trimestriel
Istituto Italo-Africano
Via Ulisse Aldrovandi, 16
00197 Rome

AFRICA E MEDITERRANEO (1992)

Trimestriel
Istituto Sindacale per la Cooperazione
allo Sviluppo (ISCOS)
Via Boncompagni, 19
00187 Rome

ALIFBA (1982)

Semestriel
Centro Culturale Al-Farabi
Piazza S. Francesco di Paolo, 31
90138 Palermo

ANNALI (AION) (1929)

Irrégulier
Dipartimento di Studi e Ricerche
sull' Africa e Paesi Arabi
Istituto Universitario Orientale
Piazza S. Giovanni Maggiori, 30
80134 Napoli

ETUDES ARABES. FEUILLES DE TRAVAIL (1974)

Irrégulier
Istituto Pontificale degli Studi Arabi
Piazza S. Apollinaire
00186 Rome

ISLAM STORIA E CIVILTA' (1982)

Trimestriel
Accademia della Cultura Islamica
Corso Trieste, 90
00198 Rome

ISLAMICO-CHRISTIANA (1975)

Annuel
Pontificio Istituto di Studi Arabi
e d'Islamistica (PISAI)
Palazzo S. Callisto
00120 Città del Vaticano

LEVANTE (1953)

Trimestriel
Centro per le Relazione Italo-Arabo
Via A. Caroncini, 19
00197 Roma

ORIENTE MODERNO (1922)

Semestriel
Istituto per l'Oriente
Via A. Caroncini, 19
00197 Roma

QUADERNI MEDITERRANEI (1975)

Annuel
Istituto degli Studi e Programmi per
il Mediterraneo (ISPRM)
Casella Postale 81
07100 Sassari

QUADERNI DI STUDI ARABI (1983)

Annuel
Dipartimento di Scienze Storiche
Archeologiche e Orientalistiche
Università di Venezia
Palazzo Cappello
San Paolo, 2035
30125 Venezia

RIVISTA DEGLI STUDI ORIENTALI (1907)

Irrégulier
Università di Roma (La Sapienza)
Piazzale Aldo Moro, 5
00185 Rome

STUDI MAGHREBINI (1966)

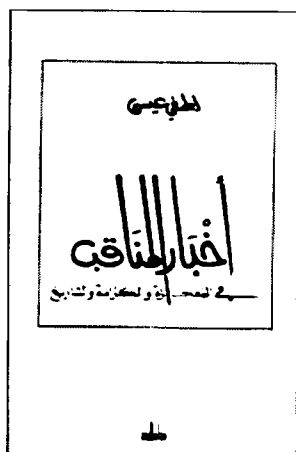
Annuel
Istituto Orientale di Napoli
Piazza S. Giovanni Maggiore
Napoli

TERRA D'AFRICA (1992)

Annuel
Facoltà di Magistero
Università dell'Aquila
Aquila

Correspondances tient à remercier Madame A. BALDINETTI de l'Istituto Per l'Oriente Nallino de Rome qui par sa connaissance du domaine a largement contribué à l'exactitude des informations présentées.

AISSA Loffi. - Akhbâr al-manâqib fi ai-mu^ojiza wa-l-karâma wa-l-târîkh. (Les récits hagiographiques : miracle, charisme et histoire). - Tunis : Cérés Productions, 1993. - 139 p.



Le point de départ de cette approche historique du document hagiographique est le manuscrit intitulé *‘Nûr al-Armash fi manâqib abî al-Ghaïth al-Qashash’* rédigé en 1632. Par le biais d’une introduction méthodologique, la nature du manuscrit hagiographique (*manâqib*) et les conditions de son interprétation sont clarifiées : en tant qu’expression de la conscience collective, ces *Manâqib* véhiculent un modèle de comportement exemplaire, celui du *Wâlî* dont les qualités s’alignent sur celles du prophète en obéissant à un cadre spatio-temporel donné. Deux axes d’étude permettent alors de mieux appréhender leur logique : les aspects anthropologiques de la religiosité populaire avec ses spécificités locales et la présence du fait historique dans le mode de construction littéraire du document.

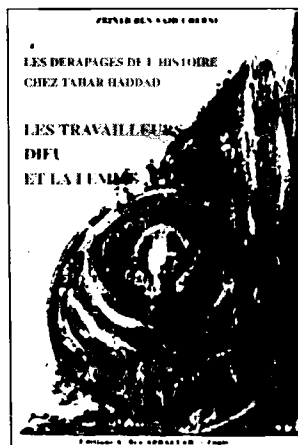
La culture islamique, étudiée dans une perspective historique dynamique, révèle, pour la période couvrant les XVI^e et XVII^e siècles, sa profonde réticence à l’innovation et à la réflexion au point de se métamorphoser en véritable *‘culture névrotique’*. Solidaire d’une réalité sociale décadente et d’un grand vide culturel, le confrérisme parvint à encadrer des masses fascinées par les figures charismatiques des *Walîs* et inquiétées par l’insécurité et l’affaiblissement de l’Etat. La *Chabbiyya* réussit à fonder un Etat éphémère dans la ville de Kairouan à la suite de la prise de Tunis par les Espagnols. Mais l’arrivée des Turcs fit avorter ce mysticisme populaire contestataire.

L’approche historique du genre hagiographique est ramenée à un nouveau champ épistémique qui intègre les invariants de l’imaginaire en les insérant dans la temporalité. Pour le cas tunisien, l’installation des Ottomans renforça le développement de la mentalité mythique que l’hagiographie reflète parfaitement en esquissant les modalités d’interpénétration du social avec le sacré.

L’histoire et son écriture sont ainsi commandées par le type de rapports entre les religieux et le pouvoir politique. La relation du *Wâlî* avec la classe dirigeante traduit, à travers l’hagiographie, d’abord les difficultés de domination de la société puis le consensus trouvé entre ces deux protagonistes sociaux. Les *‘intercesseurs de Dieu’* exercèrent leur autorité par le biais d’une triple propagande : défense de l’islam, protection des sujets contre les abus du pouvoir et restauration-embellissement de la ville musulmane et de ses monuments religieux.

En somme, le document hagiographique offre la possibilité pour le chercheur d’étudier les interférences entre l’imaginaire et l’historique. Cependant, il recèle des zones d’ombre dénotant probablement un arbitraire qui reste à interroger en fonction de sa prégnance sur la vie mentale et matérielle de l’époque.

BEN SAID CHERNI Zeïneb. - Les Dérapages de l’histoire chez Tahar Haddad. - Tunis : Ben Abdallah, 1993. - 171 p.



Fascinée par ce grand penseur musulman, mort méconnu en 1935, Zeïneb BEN SAID CHERNI intervient ici au cœur du débat sur les rapports entre modernité et tradition. Tahar Haddad a tenté de les concilier en faisant, selon elle, une synthèse originale entre *‘socialisme, nationalisme, féminisme et religion’*. Le travail de Zeïneb BEN SAID CHERNI n’est cependant pas apologétique ; oeuvre analytique, critique, elle utilise simultanément différents types d’approches pour identifier les ressorts sociologiques et idéologiques complexes de la pensée, parfois paradoxale, souvent inachevée, du *‘zeitounien’*, reflet en définitive des préoccupations d’une *‘classe moyenne en refonte’*. Zeïneb CHERNI souligne en effet sa volonté de *‘prendre en charge aussi bien les projets des détenteurs des moyens de production que ceux des catégories démunies’*, en proposant une sorte de *‘capitalisme non capitaliste’*. Ainsi en est-il également de sa lecture de l’Islam à travers le prisme des valeurs de la modernité, et de la place centrale qu’occupe la femme dans le projet de réforme morale et sociale qu’envisage le compagnon du syndicaliste Mohammed Ali El Hammi.

La question est de savoir si le télescopage des époques historiques, des

structures sociales des mentalités, caractéristiques de la Tunisie colonisée, n'explique pas les "dérapages de l'histoire" chez Tahar Haddad. Le sujet de l'histoire éclate, dans son oeuvre, en trois pôles ou plutôt oscille d'un pôle à l'autre : le prolétariat, Dieu et la femme à la "sensibilité affectueuse, créative et tenace". Zeïneb BEN SAÏD CHERNI, loin de présenter Tahar Haddad comme le partisan d'une synthèse achevée de la modernité et de la tradition, montre un penseur déchiré par les contradictions de sa société et de son temps.

BOU AL-SHA'IR Saïd. - Al-Nidhâm al-siyyâsi al-jazâiri (Le système politique algérien). - Aïn Mlila-Alger : Dâr al-hudâ, 1993 (2^{ème} édition), - 426 p.



L'adoption d'une nouvelle constitution en 1989 annonce une rupture avec les précédentes expériences constitutionnelles que l'Algérie a connues en 1963 et 1976 : séparation des pouvoirs, multipartisme, responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée, etc. Pour mieux comprendre les enjeux de cette réforme, il est proposé de suivre l'évolution du système politique, de la naissance des partis jusqu'à la crise des institutions.

Le Mouvement de la Jeunesse Algérienne et l'Association des Ulémas créés respectivement en 1908 et 1931 ont participé durant la période coloniale à l'éveil et l'affermissement d'une identité nationale algérienne. Avant l'apparition du Front de Libération Nationale, ultime formation politique sous l'occupation française, on note la création du Parti du Peuple Algérien en mars 1937 par Messali Hadj, puis de l'Union Populaire Algérienne par Ferhat Abbas en 1938. L'entrée en scène, à partir de 1954, du FLN est décisive dans la mobilisation massive des populations contre la présence française. L'armée, force de coercition organisée, pèse sur la décision politique et arbitre les conflits entre adeptes du projet socialiste et du parti unique et libéraux partisans du multipartisme. Elle consacre la victoire de Ahmed Ben Bella et du socialisme en donnant des pouvoirs discrétionnaires au parti unique au détriment du parlement. Mais c'est elle aussi qui, lors du coup d'Etat du 19 juin 1965, éloigne le président, modifiant le régime politique et la constitution par la création d'autres institutions (Conseil de la révolution et gouvernement). Toutefois, le maintien de l'option socialiste et la concentration du pouvoir aux mains d'une nomenclatura politique qui échoue dans l'édification d'une économie compétitive, le renforcement de la bureaucratie et du pouvoir d'une bourgeoisie parasitaire liée aux militaires expliquent partiellement la montée des contestations sociales. Les mouvements sociaux nés de la dégradation de la situation économique et sociale signent l'échec de l'expérience du parti unique et du régime socialiste (1965 et 1988). Ils sont la cause d'importantes réformes politiques et constitutionnelles entre 1988 et 1989 : autonomie du président par rapport au parti, multipartisme, élections au suffrage universel.

CARRE Olivier. - Le Nationalisme arabe. - Paris : Fayard, 1993. - 304 p.

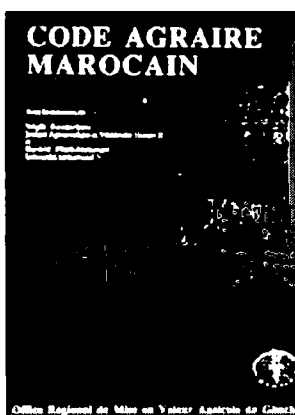


Le "royaume du roi Fayçal" constitua une des premières manifestations du nationalisme arabe. Mais la Nation arabe était alors circonscrite au *Bilad Ash Sham*. Les penseurs nationalistes en étendront les frontières du Golfe à l'Atlantique. Par la suite, aux grands espoirs de la nation arabe unifiée, a succédé une démarche plus pragmatique, un "après-panarabisme" moins ambitieux. Les créations, en février 1989, de l'Union du Maghreb Arabe et du Conseil de Coopération Arabe témoignent de cette nouvelle forme de l'unité arabe, basée sur une intégration régionale partielle.

A son origine, la pensée nationaliste arabe est apparue dans les provinces arabes de l'Empire ottoman au début du XX^e siècle. Sati Husri, le premier, proposa une théorie et une typologie des nationalismes arabes et professa lui-même un nationalisme panarabe à base linguistique. Ses idées sont reprises en partie par les idéologues du parti *Baas* qui développent une version plus confessionnelle de la pensée de Husri. Attribué à Arsouzi en 1934, la fondation du *Baas* selon une autre tradition du parti, serait due à Aflaq et Bitar en 1944. Parvenu au pouvoir en Syrie et en Irak, le *Baas* s'appuie sur une base sociale très

restreinte et n'a jamais fédéré, selon Olivier CARRE, autour de lui les masses arabes. Les régimes baassistes apparaissent ainsi comme "des pouvoirs exercés sans autre base ni objectif que le groupe gouvernant lui-même et ses intérêts familiaux et communautaires", qui ne sont jamais parvenus à mettre en pratique l'idée d'unité de la Nation arabe qu'ils proclament. Le nassérisme, "largement populaire", est souvent opposé au baassisme, "impopulaire et élitiste". En fait, il existe une parenté entre ces régimes et Olivier CARRE peut parler d'une "galaxie nasséro-baassiste" dont l'influence se fait sentir jusqu'à aujourd'hui. Le nassérisme s'inspire en effet du nationalisme arabe baassiste, en se situant dans un ensemble articulant révolution sociale à l'intérieur, et panarabisme à l'extérieur. L'évolution de la crise palestinienne a remis en cause cette idéologie, tandis que les expressions politiques de la révolution palestinienne s'écartaient parfois du discours nassériste. Les modèles nationalistes de développement sont une des causes de l'émergence dans les pays arabes d'un "épisode islamiste" en conflit radical avec le panarabisme nasséro-baassiste qui les a opprimés. Mais l'islamisme, à son tour, provoque les mêmes déceptions économiques et politiques que le panarabisme. La fin de toute forme d'idéologie globalisante ou de toute espèce de leadership panarabe laisserait la place, en Orient arabe, à une cohésion raisonnable et mesurée qui constituerait l'avenir de cette région.

CODE AGRAIRE MAROCAIN. - Sous la direction de Najib BOUDERBALA et Rachid FILALI-MEKNASSI. - Kénitra : Office Régional de Mise en Valeur du Gharb, 1991. - 337 p.



La parution de ce "code agraire marocain" met à disposition un instrument de travail complet, destiné aux praticiens et aux chercheurs, qui agissent et réfléchissent sur les campagnes marocaines.

Centré sur la "question agraire", ce recueil présente le régime légal des moyens de production et spécialement les textes ayant une portée directe sur le droit de propriété et sur les modalités d'exploitation de la terre. S'articulant sur les dispositions générales et particulières qui constituent le régime juridique de la terre et de l'eau d'irrigation, le code accueille cependant les autres prescriptions légales dans la mesure où elles produisent des incidences sur cette sphère du droit.

Il est organisé en deux parties.

Une première partie documentaire comprend des rubriques thématiques comportant chacune une bibliographie, une ou plusieurs notes rédigées par des spécialistes de la question traitée et une liste chronologique des textes législatifs relatifs au thème abordé.

Ces thèmes se rapportent aux régimes fonciers, aux baux ruraux, à la réforme agraire, aux coopératives et à l'eau et l'irrigation.

Une deuxième partie présente le corpus des textes en vigueur, classés par ordre chronologique avec mention des différentes modifications.

Un index alphabétique, en tête du recueil, permet de repérer à partir d'un mot clé les numéros des pages du code qui s'y rapportent et, le cas échéant, la mention du texte qui s'y rattache.

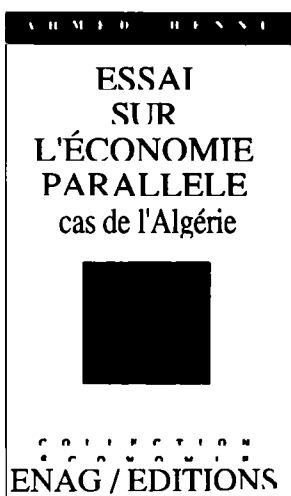
GONZALEZ-RAYMOND Anita. - La Croix et le croissant, Les inquisiteurs des îles face à l'islam, 1550-1700. - Paris : CNRS, 1992. - 323 p.



Les îles de la Méditerranée occupent une place particulière dans le conflit qui oppose, avec une vigueur accrue aux XVI^e et XVII^e siècles, la chrétienté et l'islam. A la pointe de ce combat, la couronne d'Espagne possède alors les Baléares, la Sicile et la Sardaigne. Comme dans la péninsule, l'inquisition y joue un rôle actif d'auxiliaire dans la politique de lutte contre l'islam. Mais la situation de ces îles sur la "diagonale méditerranéenne" (F. Braudel) les met aux avant-postes de ce combat, particulièrement menacées mais aussi éminemment symboliques. Pour cerner cet affrontement, Anita GONZALEZ-RAYMOND s'attache à la question des renégats, chrétiens convertis à l'islam, en général à la suite de leur capture par la course musulmane. De retour en terre chrétienne, ils sont confrontés aux tribunaux de l'inquisition. Le dépouillement de la

documentation inquisitoriale, des Relations de Causes, permet une connaissance du système de répression et de contrôle des populations par le Saint-Office (grâce à un réseau serré de familiers), mais surtout des réprimés. Une étude à la fois sérieuse et anecdotique montre la force de la lutte contre les renégats, ainsi que les motivations qui ont poussé ces gens à abjurer leur foi, à renier leur identité chrétienne. Figures malgré eux de la frontière et de ses déchirures, ils sont confrontés à un système qui refuse de reconnaître l'altérité et qui met en avant la défense de l'homogénéité (religieuse et politique) de la chrétienté. Dans le face à face de deux civilisations, et au-delà de l'éclat des batailles, l'étude dévoile une vie quotidienne de violence, de fanatisme et de terreur. L'examen, enfin, des motivations avancées (spontanément ou non) par les renégats contribue à une histoire des mentalités en Méditerranée à l'époque moderne.

HENNI Ahmed. - Essai sur l'économie parallèle, cas de l'Algérie. - Alger : ENAG, 1991. - 157 p.



L'émergence de l'économie informelle dans la littérature économique est récente. A la suite de l'ethnologie, l'économie a introduit une approche particulière du secteur informel, notamment dans les sociétés des pays en voie de développement, en raison de l'incapacité des catégories classiques de l'analyse économique à rendre compte de ce secteur.

Par opposition à une approche misérabiliste et folklorique de l'étude de l'informel dans les économies sous-développées, l'auteur propose une démarche intégrée qui prend en compte les spécificités de ce phénomène dans ces sociétés.

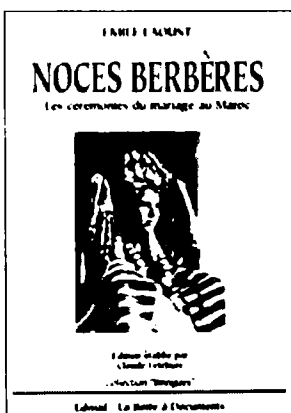
L'économie des pays en voie de développement est souvent conçue dans une optique dualiste : à côté d'un secteur ayant une représentation comptable, il existe le secteur de l'ombre et de l'économie noire. Ce secteur de l'informel, perçu souvent comme une résurgence de pratiques sociales traditionnelles, contribuerait à la subsistance et à la survie de sociétés à économie "formelle" en crise. Cette nouvelle mise en perspective permet de comprendre le dynamisme de certaines sociétés.

Ahmed HENNI, à partir d'observations de l'économie algérienne, tente de situer l'informel comme processus pratique, quantifiable et objet possible de connaissance scientifique.

Il démontre que l'informel est le produit de l'inadéquation entre les stratégies centrales globales et les stratégies des acteurs sociaux qui cherchent à maximiser, à court terme, leurs avantages par une mise en circulation divergente des marchandises et de la monnaie.

Le problème de l'économiste est alors de pouvoir saisir des pratiques sociales dans leur cohérence et d'en mesurer les résultats. Autrement dit, la science économique, telle qu'elle s'est construite, est-elle en mesure de saisir totalement l'activité ou bien ne saisit-elle que ce qu'elle peut formaliser et retombe-t-elle dans le dualisme ?

LAOUST Emile. - Noces berbères, les cérémonies du mariage au Maroc. - Paris : Edisud, 1993. - 194 p.



Résultat d'enquêtes de terrain et de monographies réalisées en pays berbère marocain aux premières années du protectorat, les notes d'Emile LAOUST éditées par Claude LEFEBURE démontrent un intérêt marqué pour le rituel qui sous-tend les cérémonies du mariage. Le corpus qui constitue l'ouvrage est présenté en deux langues (berbère et français) et rend compte des traditions matrimoniales liées au protocole de mariage : repas, temps des épousailles, préparatifs des noces, sacrifices. L'analyse, fine à une échelle géographique circonscrite tantôt au piémont, tantôt aux groupes berbérophones du grand Atlas ou de la plaine, est fondée sur l'interrogation des populations. Ces enquêtes ethnologiques décrivent en détail la relation homme-femme, centrée autour du thème du mariage et des étapes de formation du couple et leur rituel dans des tribus de l'Atlas. La liste des groupes berbères observés montre une organisation géographique du corpus, autour d'un axe allant du nord-est vers le sud-ouest respectant l'oblique du système montagneux marocain. L'une des

rares anomalies que l'on relève dans cet ordre spatial est illustrée par une note sur le protocole du mariage chez les Zemmours, un groupe du Maroc occidental.

En fin d'ouvrage, l'éditeur ajoute des notes d'identification et d'explication, parfois de critique, qui situent les différents textes dans leur condition d'écriture.

LEVEAU Rémy. - Le Sabre et le turban. L'avenir du Maghreb. - Paris : François Bourin, 1993 - 272 p.

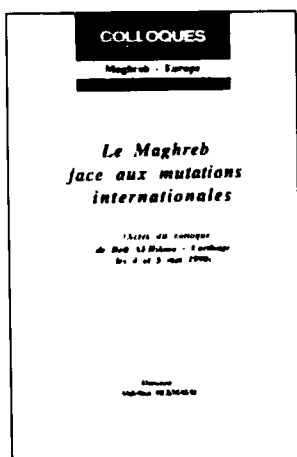


L'Etat aurait "encore belle prestance" au Maghreb. Mais "la part du rêve" tendrait à lui échapper, les aspirations des individus et des groupes oscillant désormais entre une société de consommation inaccessible et une cité musulmane idéale. Le diagnostic de Rémy LEVEAU s'appuie sur une série d'études de cas (Algérie, Maroc, Tunisie) et une analyse des "champs de forces" à l'échelle maghrébine. Les régimes issus des indépendances et leurs acquis sont confrontés aux défis de mutations sociales productrices de demandes de valeurs d'usage excédant les capacités des systèmes politiques et propices aux recherches de sens. Sur cette toile de fond commune, l'évolution récente de chacun des trois Etats fait l'objet d'une analyse circonstanciée : continuité de la monarchie marocaine assurée par la souplesse et le renouvellement du "système Makhzen" ; changement politique et "hésitations" en Tunisie ; réformes économiques et affirmation des pluralismes débouchant sur "la discorde" en Algérie.

En définitive, des trajectoires différenciées esquisseraient une même configuration du politique dominée par deux types de mouvances et de référents : armée et militaires, discours et activismes religieux. La problématique, suggérée par le titre de l'ouvrage, est fortement inspirée par la situation prévalant en Algérie. Néanmoins, elle rendrait compte de potentialités, voire de tendances, observables peu ou prou dans les pays voisins.

L'avenir du Maghreb ? Il serait en grande partie fonction d'un réaménagement des relations euro-maghrébines. L'instauration d'un partenariat de portée historique supposerait le dépassement des seules considérations inhérentes aux rapports de forces et à la connivence entre élites. L'enjeu résiderait dans la construction de nouvelles solidarités basées sur une prise en compte pleine et entière des flux de personnes, d'images et de marchandises. A cet égard, l'immigration maghrébine en Europe ne constituerait pas le moindre des atouts.

LE MAGHREB FACE AUX MUTATIONS INTERNATIONALES. - Sous la direction de Abdelbaki HERMASSI. - Tunis : Beït al-Hikma, 1993. - 199 p.



A l'instar d'autres dates telles 1898 et 1945, l'année 1990 représente une année symbolique et charnière ayant conduit à un changement du système international dans son ensemble.

Aussi, avant même le déclenchement de la guerre du Golfe, le colloque organisé à Carthage, les 4 et 5 mai 1990, aspirait-il à tirer les premiers enseignements des bouleversements liés, entre autres, à l'éclatement de l'empire soviétique, à l'unification allemande ou à l'édification européenne.

Deux ordres de considération ont prévalu lors des conférences et des débats : analyser la nature des changements intervenus, leur signification et leur impact sur le monde arabe en général et sur le Maghreb en particulier et tirer les conséquences théoriques et méthodologiques de la décomposition de toute une représentation de l'histoire et de la société, c'est-à-dire reconsidérer des notions et des concepts désormais inadéquats.

En privilégiant trois chapitres d'exposition (*l'après-guerre froide et les mutations internationales ; les rapports entre l'Europe et le Maghreb ; les reconstructions maghrébines*) et en intégrant une analyse des enjeux de la guerre du Golfe, la publication des actes du colloque restitue une somme d'interrogations portant sur les changements à l'échelle des Etats-nations, comme sur l'émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux cadres de relations sur la scène mondiale et, bien entendu, sur les rapports de puissance en fonction desquels s'élabore une redistribution des rôles sur le plan international.

**CAHIERS DU CENTRE
D'ETUDES SUR LES
MOUVEMENTS
MIGRATOIRES
MAGHREBINS**
n° 1 - 1992

L'incidence de l'émigration et de la "rémigration" sur les régions de départ, principalement en milieu citadin, constitue l'objet des analyses pluridisciplinaires (socio-linguistiques, socio-géographiques et économique-géographiques) d'un groupe de chercheurs marocains et allemands, réunies dans ces *Cahiers*.

Les effets des migrations internationales du travail sont liés directement ou indirectement au processus d'urbanisation : le Rif oriental, les centres urbains et surtout la ville de Nador sont le terrain choisi par Mohamed BERRIANE pour évaluer l'impact de la redistribution locale des revenus issus de l'émigration. Hans HOPFINGER étudie les changements induits, sur la ville de Zeghanghan, par les investissements des travailleurs à l'étranger dans les secteurs du commerce et du logement.

Paolo DE MAS retrace les mesures en préparation, dans le prolongement de l'accord de Schengen, pour un contrôle des flux migratoires tant à l'intérieur des pays européens qu'aux frontières extérieures de l'Europe.

Jean BLOMMAERT démontre de quelle manière une méthode d'analyse linguistique contribue à une compréhension approfondie des aspects dits subjectifs de la problématique des minorités, dont la communauté nord-africaine d'Europe.

Ali LABIB, Jochen PLEINES, Guus EXTRA et Ludo VERHOEVEN proposent des contributions relatives aux dispositifs et aux procès de scolarisation et d'intégration des enfants issus de la deuxième génération de l'émigration.

- ▲ *CAHIERS DU CEMMM - Publication du Rectorat de l'Université Mohamed 1er
B. P. 524 Oujda - Maroc*

**DIRASSAT MASRAHIYYAT
(ETUDES THEATRALES)**
n° 1 - mars 1993

A l'occasion du dixième anniversaire de sa création, l'Institut Supérieur d'Art Dramatique (ISAD) publie le premier numéro d'une revue semestrielle, bilingue et spécialisée dans l'examen des thèmes théâtraux.

Elle présente des analyses axées sur les expériences tunisiennes, ainsi que sur les techniques et productions artistiques de divers pays arabes et occidentaux.

Dans la partie française, quatre études traitent successivement de *la plastique de l'image et la question du point de vue au cinéma* (Radhouane MAAZOUNE), de *les représentations de la folie chez Antonin Artaud* (Ezeddine ABBASSI), de *la revendication de la modernité dans le théâtre tunisien* (Lassaâd JAMOUCSI) et de *la métrique arabe de Al-Xalil* (Abdelkader JEDIDI).

Dans la partie arabe, trois contributions abordent la question du théâtre pour enfant (Ali BELARBI, Wahid ESSAAFI, Boubakeur KHLOUJ).

Ce numéro s'agrémenté d'une étude sur l'expérimentation et le renouvellement au sein du théâtre tunisien (Mohamed ABAZA, Belgacem NCIRI), d'une prospection des sources documentaires de ce même théâtre (Mohamed Messaoud DRISS) et d'un exposé sur l'éducation artistique selon Aristote (Boubaker KHLOUJ).

L'ensemble des articles affiche l'orientation de la revue : le choix de considérer théorie et pratique, local et universel dans toute réflexion sur le nouveau théâtre arabe.

- ▲ *ETUDES THEATRALES - Institut Supérieur d'Art Dramatique - 2, rue Danton - 1002 Tunis - Tunisie*

HORIZONS MAGHREBINS
n° 18/19 - 1992

Les idéaux de la révolution française chez les maghrébins

En matière de Droits de l'Homme, l'initiative n'a pas toujours été européenne. Ainsi le Fouta Toro, Etat d'Afrique occidentale avait pris au XVIII^e siècle des positions fermes contre la traite des esclaves. L'idéologie de la révolution française reste à confronter avec ce que la pensée arabe, d'une part, et la pensée des Etats africains, d'autre part, ont apporté sur le sujet.

C'est sur cette précision de Bartolomé BENNASSAR que débutait le colloque franco-maghrébin de Toulouse (23/24 Juin 1989) ayant pour thème *la révolution française et le Maghreb* et dont *Horizons Maghrébins* publie les travaux.

Jean-françois CLEMENT analyse les liens entre la révolution française et le Maghreb, perçu à l'époque comme témoignant d'une évolution inverse à celle de l'Occident. Le propos est d'apprécier comment les valeurs fondamentales des Droits de l'Homme peuvent acquérir un sens nouveau, jusqu'à déterminer la place à faire aujourd'hui en France à l'islam.

Pour mesurer les acquis de cette révolution, Zakyia DAOUD détaille les bouleversements géographico-culturels dans le monde arabo-musulman du XIX^e siècle marqué par les tentatives réformistes. Mais celles-ci, à l'instar de l'expérience de Khayr Eddin en Tunisie, se heurtaient au despotisme et à la dépendance vis-à-vis de l'Occident. Dominique URVOY décrit le "renversement de perspective" dont le monde musulman fut l'objet entre le début de la révolution française et le milieu du XIX^e siècle et dont l'enjeu était l'établissement d'une domination sur cette aire et Abdallah SAAf étudie les perceptions marocaines de l'épisode révolutionnaire français.

Deux thèmes sont abordés en marge des actes du colloque : *Islam, Europe, Occident, en devenir et les minorités en France avant et après la révolution française*.

- ▲ *HORIZONS MAGHREBINS - Université Toulouse-le Mirail - 5, Allées Antonio Machado 31058 Toulouse-Cédex - France*

NAQD *Mouvement national : crises et enjeux*
 n° 4 - Janvier-mars 1993 *Naqd* aborde le volumineux dossier du *Mouvement national algérien* en proposant deux types d'approches.

La première est fondée sur des témoignages fournis par les acteurs des événements qui ont présidé à l'indépendance algérienne.

Lakdhar BEN TOBBAL apporte une description précise de l'Armée de Libération Nationale et de son évolution à la fin des années cinquante. Ayant lui-même pris part, au côté des *mudjahidin*, aux combats de libération, le récit de ses *"Fragments de mémoires"* restitue l'ambiance qui régnait parmi les chefs de la résistance, ainsi que les luttes et rivalités qui ont traversé le mouvement national. Gilbert MEYNIER enrichit l'analyse en décrivant les relations entre le pouvoir égyptien et les Algériens à travers les mémoires de Fathi Al Dib. Boualem BOUROUBA, membre de la direction de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, présente les courants qui ont animé le syndicat dans les premières années de l'indépendance et leurs rapports avec le pouvoir.

La deuxième série d'approche est le fait de spécialistes à distance de l'événement. Mohamed HARBI examine la place des berbères dans le Mouvement national (*La crise de 1949 ou l'entrée en scène du culturalisme berbère*). La crise berbère révéla la difficulté, pour le nationalisme algérien, d'articuler nation et citoyenneté. L'histoire de la différenciation entre civil et militaire fournit à Djaho DJERBAL les éléments d'une étude de la question du pouvoir dans le mouvement national algérien. Omar CARLIER souligne, en conclusion de ce dossier, que la guerre d'Algérie ne recèle pas uniquement des enseignements historiques. Ainsi le déclenchement d'une action armée sur le territoire algérien dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954 *"met le chercheur aux prises avec le fait lui-même, et sa forme, le recours aux armes, le langage et l'usage des armes"* (*La guerre d'Algérie et ses prolégomènes. Note pour une anthropologie historique de la violence politique*).

▲ NAQD - BP 12 Garidi - 16052 Kouba - Algérie

**REVUE DU MONDE
 MUSULMAN ET DE LA
 MEDITERRANEE**
 n° 62 - 1991

Située au carrefour des routes commerciales, des poussées conquérantes venues tour à tour d'Orient et d'Occident et refuge de diverses diasporas, Alep a conservé au long des âges, outre son nom originel, un rayonnement régional qui en fait encore aujourd'hui la seconde ville de la Syrie contemporaine.

Ce passé prestigieux est retracé ici par des évocations richement documentées portant sur les périodes romaine et byzantine (I^{er}-VII^e siècles), mamelouke (IX^e-XIV^e siècles) et enfin ottomane (XVI^e-XIX^e siècles).

Aux approches archéologiques de l'ensemble de la Syrie du Nord s'ajoutent l'analyse des jeux du pouvoir et de la société à travers l'exemple de plusieurs grandes familles alépine, des enjeux géopolitiques liés à la situation stratégique de la ville, en particulier pendant la période mamelouke, de l'espace urbain et architectural et encore de l'étonnante prospérité économique de la ville. En effet, depuis la période byzantine étudiée par Georges TATE, la ville d'Alep s'avère un espace de dynamisme économique et commercial. Elle restera telle jusque dans la période ottomane tardive où, comme le montre Eugen WIRTH, elle tire l'essentiel de sa richesse des flux d'échanges internes à l'empire. Les nombreux comptoirs et succursales commerciales européens qui s'installent à Alep à partir du XVI^e siècle sont la conséquence et non la cause de cet épanouissement économique exceptionnel.

▲ REVUE DU MONDE MUSULMAN ET DE LA MEDITERRANEE - Association pour l'Etude des Sciences Humaines en Afrique du Nord et au Proche-Orient - I.R.E.M.A.M. - 5, avenue Pasteur - 13100 Aix-en-Provence - France

STUDIA ISLAMICA
 LXXVII - 1993

Deux articles de ce nouveau volume sont attentifs au texte coranique et à ses interprétations. Hossein MODARRESSI (*Early debates on the integrity of Qur'ân. A brief survey*) examine les polémiques entre sunnites et shiites à propos de la Vulgate uthmanienne et l'usage de la Tradition comme source d'argumentation. Claude GILLIOT (*Exégèse et sémantique institutionnelle dans le Commentaire de Tabari*) repère, à partir de l'exemple de points de droit, les influences de la pratique juridique et institutionnelle dans la lecture du coran par Tabari. Isaac HASSON restitue l'itinéraire du chef judhâmite Rawh Ibn Zinbâ (m. 84/703) dans le contexte des luttes autour de la tribu *Judhâm* au début de la dynastie omeyyade. La doctrine de l'imamat est au centre du schisme ismaélien dont s'inspirèrent la dynastie Fatimide et les Qarmates (Farhad DAFTARY, *A major schism in the early Ismâ'îlî movement*). Binyamin ABRAHAMOV (*Al-Ghazali's supreme way to know God*) défend la thèse selon laquelle d'après Ghazali, la voie de la connaissance de Dieu est d'ordre intellectuel et non mystique. Maribel FIERRO (*Al-Asfar*) s'interroge sur la signification de la couleur jaune et de son usage pour désigner groupes et mouvements rebelles.

▲ STUDIA ISLAMICA - 15, rue Victor Cousin - 75005 Paris - France

LES STRATÉGIES DES ACTEURS SOCIAUX DANS LES ASSOCIATIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF (AIC) D'EAU POTABLE : L'EXEMPLE DE SKHIRA (GOVERNORAT DE BÉJA)

Hassan El Mouri
حسان الموري

استراتيجية الفاعلين الاجتماعيين في الجمعيات المائية

جمعية الصخيرة نموذجا

La mobilisation des ressources en eau constitue un axe capital du développement rural en Tunisie. Cette mobilisation recouvre deux composantes : l'édification des grands barrages pour l'aménagement de périmètres irrigués et la captation des sources pour l'alimentation en eau potable.

Ce texte propose une évaluation de l'expérience de gestion des ressources hydrauliques par les utilisateurs eux-mêmes.

Les associations d'intérêt collectif (AIC) d'eau potable composent une des formes institutionnelles récentes de gestion de l'eau dans les campagnes tunisiennes où elles se superposent à des structures anciennes encore vivaces : les lignages.

L'analyse des interférences entre les logiques communautaire et associative contribue à révéler les difficultés majeures de l'implantation de ce type d'associations en milieu rural et la grande capacité des acteurs sociaux à gérer les conflits à l'intérieur du cadre associatif, ce qui constitue une innovation dans l'assimilation de cette forme moderne d'organisation sociale.

Cette recherche est issue d'un travail soutenu sous la direction de Ridha BOUKRAA pour l'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Recherche (CAR). Elle a bénéficié du soutien de l'Institut for Development of Anthropology (IDA New-York).

تشكل تعبئة الموارد المائية محورا مركزيا في التنمية الريفية في تونس، وترتكز هذه التعبئة على شكلين. بناء السدود الكبرى لتهيئة المساحات السقوية، واستغلال العميون لتوفير المياه الصالحة للشرب. ويحاول هذا البحث تقييم تجربة التصرف في الموارد المائية من قبل المستعملين انفسهم. وتمثل الجمعيات ذات المصلحة العامة للماء الصالح للشرب احدى الأشكال المؤسساتية الحديثة للتصرف في الماء في الريف التونسي والتي تتقاطع مع هياكل قديمة لازالت موجودة الى اليوم وهي العروش.

ان تحليل التداخل بين الروح الجماعية والروح الجمعياتية يساهم في الكشف عن الصعوبات الكبيرة الناجمة عن انغماس هذا النوع من الجمعيات في الاطار الريفي. ويبين حسان الموري القدرة الكبيرة للفاعلين الاجتماعيين على ادارة الصراعات في صلب الاطار الجمعياتي وأشكاله، يتعباب هذا النوع من التنظيم الاجتماعي.

تم إنجاز هذا البحث تحت اشراف رضى بوكراع في اطار الاحراز على شهادة الكفاءة في البحث وقد نال مساندة معهد تنمية علوم الانتروبولوجيا بنوبورك.

صحية جيدة أو مقبولة، وذلك لتجنب الأمراض الناتجة عن تلوث المياه.

و- التنظيمات غير الحكومية (O.N.G) والجمعيات المائية :

في تحديد محيط الجمعية المائية وإبراز تنوع علاقاتها، لا بد من الاهتمام بعناصر أخرى لها تأثير هام على حياة الجمعية وهي التنظيمات غير الحكومية (O.N.G) ، ان تكثف وجود هذه التنظيمات بالبلاد التونسية في اطار ظروف اقتصادية محددة وفي مجال توجه تنموي معين اتسم أساسا بميل الدولة نحو اقتصاد السوق حيث « أن رياح الخصخصة التي بدأت تهب منذ سنين (علي البلاد التونسية) فتحت المجال أمام أكبر المولدين للاستثمار، واعفاء الدولة من هذه المهمة، واعطاء المبادرة الى تنظيمات اقتصادية محترفة في مجال التخطيط والاستثمار والتنمية» (9) .

وهذه التنظيمات لها تصورها ونظرتها الخاصة لطبيعة العلاقات الاجتماعية في الريف التونسي وخاصة منها العائلة التي تلعب دورا أساسيا مما دفع البعض الى ان يقول : «لكي ينجح أي مشروع، لا بد من المحافظة على التنظيم العائلي للقرويين، يجب أن نحترم قيمهم وعاداتهم» (10).

يبدو أن هذه التنظيمات لها علاقات قوية بالريف التونسي ولكنها تنحصر في مجال التمويل لا غير، أي أنها اجتماعيا تحافظ على الهياكل التقليدية وتبقي عليها، إلا أن تأثيرها بدأ واضحا جليا حيث ربطت بشكل عملي الريف التونسي بالأسواق العالمية وأدمجت علاقات الانتاج التقليدية ضمن سياق رأسمالي عالمي بعد أن غيرت قاعدتها المادية.

الخاتمة

تشكل الثروة المائية قضية هامة وجوهية بالنسبة للمجتمع أو المجموعات وكذلك الأفراد خاصة اذ كانت هذه الثروة غير كافية أو مهددة بالنضوب.

و تعتبر المسألة المائية بالصخرة مسألة حيوية لسكان المنطقة ولذلك توترت العلاقات بين المجموعات الثلاث المكونة للقرية، إلا أن ادراك سكان المنطقة لأهمية التدخل التقني وعملية تنظيم التزود بالماء قد قلص هاجس الخوف من فقدان هذه الثروة وبالتالي عدل سلوك ولهازة نسبيا. هذه الوضعية جعلت التنظيم الجمعياتي يشتغل ويقوم بوظيفة الأساسية. كما يمكن ملاحظة قدرة الفاعلين الاجتماعيين في الريف على تسيير مثل هذه التنظيمات وتوجيهها نحو أهدافها الأساسية، وهي استعدادات هامة نحو التنظيم الجمعياتي والخوض في هذه التجربة التطوعية ضمن هذه الأطر التنظيمية.

إن الصراع الذي وجد بمنطقة الصخرة كان من داخل التنظيم وليس من خارجه وهي مرحلة هامة ومتقدمة، كما يمكن القول بأن هذا التوتر والصراع لم يكن عائقا أمام الجمعية واشتغالها.

تبدو عملية تهيئة المجال الريفي عملية صعبة وعسيرة بحكم حدة الأزمات التي يعيشها الريف اليوم واختلاف مظاهرها وأنواعها، ذلك أن المنافسة بين المدينة والريف حول العديد من المحاور- مثل الأرض والماء واليد العاملة - ليست متكافئة بل هي مختلة تماما لصالح المدينة. من هذا المنطلق يغلب الاعتقاد على أن تهيئة المجال الريفي لا يمكن أن يكون الأضمن سياق تنموي مخطط يرمي الى تقليص التفاوت بين المدينة والريف.

المراجع

- (1) الأمر عدد 1161 المؤرخ في 27 أكتوبر 1987، المنفّح لمجلة المياه الصادرة في 31 مارس 1975
- (2) Chronique Tunisienne de Mohamed Sghir Ben Youssef. - Traduction de V. Serras et Mohamed Lasram.- Tunis : Bouslama, 1978.
- (3) Weber (M). - Economie et société. - Paris : Plon, 1971, Partie I, Tome I.- p. 55.
- (4) CROZIER (M), Friedberg (H).- L'acteur et le système. - Paris : Seuil, 1977.- 4 p. 38.
- (5) حافظ ستهم.- المشكلة المائية في البلاد التونسية. - تونس : كلية الآداب منوبة ، 1988-1989. - ص 47 .
- (6) الجدول مأخوذ من دائرة الهندسة بوزارة الفلاحة.
- (7) نفس المرجع.
- (8) أمر عدد 16 المؤرخ في 34 مارس 1975.
- (9) André Marty.- "Sociétés Pastorales et développement" in Cahiers des Sciences Humaines, vol 26, n1-2, 1990.- p. 121.
- (10) Sophie Ferchiou.- les femmes dans l'agriculture Tunisienne. - Tunis : Editions du Sud-Cères Productions, 1985.

ووزارة الفلاحة (8) .

- ويتكون هذا القانون الخاص بالجمعيات المائية من خمسة أبواب مرتبة حسب الأهمية كالاتي :
- الباب الأول : وهو مختص بأحكام عامة.
 - الباب الثاني : يهتم بكيفية أحداث الجمعيات ذات المصلحة المشتركة.
 - الباب الثالث : يضبط كيفية تسيير الجمعية المائية وتوجيهها نحو الأهداف المرسومة لها.
 - الباب الرابع : يضبط ميزانية الجمعية المائية وكيفية التصرف في شؤونها المالية.
 - الباب الخامس : يتضمن أحكاما عامة تخص الاجراءات القانونية عند فشل الجمعية المائية.

2 - الجمعية المائية بالصخيرة (النموذج-الواقع)

تكونت جمعية الصخيرة بمقتضى تأشيرة من والي باجة بتفويض من وزير الفلاحة يوم 5 ماي 1990، وذلك بتمويل تونسي ألماني بتكاليف عملية تقدر بحوالي 75,300 ألف دينار تونسي. والغرض منها توسيع شبكة المباح نحو دواكر الشوابية، وتمتد هذه الشبكة على حوالي 1303 مترا وخرانها يتسع ل100 م³.

يتكون مجلس الادارة من 7 أعضاء يمثلون كل عروش المنطقة ويتوزعون كالاتي :

- ثلاثة أعضاء من ولهازة

- اثنان من الشوابية

- اثنان من أولاد عيار

ولقد حظيت ولهازة برئاسة الجمعية ومنصب أمين المال.

والملاحظ أن تشكيل مجلس ادارة الجمعية قد تمّ الاجماع عليه من قبل كل العروش كما تمّ تعيين اعضائه دون اللجوء الى الانتخابات كما هو منصوص عليه في القانون الأساسي .

أ- علاقة الجمعية المائية بالمصالح الفينة :

مبدئيا، ينحصر دور هذه المصالح في اعداد الدراسات الفنية والاقتصادية والاجراءات الادارية الخاصة بالجمعية المائية، ولقد خصصت وزارة الفلاحة فنيا خاصا لمراقبة سير أشغال الجمعية ولا ينحصر دور وزارة الفلاحة في هذا المستوى، بل أن رئيس دائرة الهندسة الريفية بالمندوبية الجهوية للفلاحة انما هو فاعل أساسي حيث يعتبر منفذ استراتيجية الدولة في هذا المجال. فهو يتابع عملية تركيز الجمعية عبر الجهاز الاداري أو عبر الزيارات الميدانية التي يقوم بها. كما أن الفني المختص بالجمعيات المائية منخرط كليا في العمل على المجال هذه التجربة، ولقد اصطدم بمشاكل عديدة لعلّ أبرزها "أطروحة" ولهازة القائلة بأن الماء لا يكفي لارواء كلّ العروش المجاورة، مشككة في المقاييس العلمية التي اعتمدها لتحديد صبيب (débit) العين اذ عمد عرش ولهازة الى تكليف فني خاص لتأكيد فكرتهم وهي أن الصبيب يساوي في الشتاء 0,8 لتر/ثانية وفي الصيف 0,7 لتر/ثانية بينما حددت مصالح وزارة الفلاحة الصبيب ب 2,7 لتر/ثانية حسب طريقة Porchet.

ولاقناع ولهازة قام المسؤولون عن المشروع بعدة عمليات، منها بناء خزان يتسع ل 100 م³ بينما يمكن الحصول حسب الصبيب المذكور على 168 م³ في 24 ساعة، وحتى يقع تقليص المياه الضائعة والمهدورة قام المشروع بتثبيت طوافة (flotteur) على كلّ حوض لارواء الحيوانات. وعلى الرغم من هذه التدخلات التقنية، فان علاقة ولهازة بالاطار الفني بقيت متوترة ومتشنجة.

ب- العلاقات داخل مجلس الادارة :

كما سبق أن ذكرنا فان مجلس ادارة الجمعية يعتبر ممثلا للعروش الثلاثة، لكن الصراع حول الماء وكيفية التصرف فيه، جعل العلاقة تكون متوترة ومتشنجة، فعرش ولهازة يعتبر الماء ملكا خاصا له بينما يعتبر أولاد عيار والشوابية أن الماء ملكا عموميا وهو من حق كل متساكني المنطقة.

من خلال هذا التصادم في التصورات والاستراتيجيات، يمكن أن نفسر بعض الجوانب من الصراع الدائر بين هذه العروش الثلاثة.

ج- الروح الجمعياتية :

الجمعية تنظيم يحتوي على فاعلين اجتماعيين، لهم أدوار، وكذلك وظائف وأهداف وقيم توجه تلعب دورا هاما في تحديد سلوك وتصرفات الفاعلين الاجتماعيين.

هذه القيم هي : التطوع، الاستقلالية، التلاحم، التعاضد والتضامن بين المنتفعين. كل هذه القيم تحدد ما يسمى بالروح الجمعياتية. بالاضافة الى هذه القيم، لا بد من تبيان مدى تحمس المشتركين لدفع حصصهم المالية ومدى تدعيم استقلالية الجمعية.

بالنسبة لمنطقة الصخيرة، نجد أن الروح الجمعياتية على مستوى العرش تتخذ كقاعدة لها العلاقات النسبوية بينما على مستوى المنطقة ككل نلاحظ نوعا من التفرقة والتجزؤ بين المجموعات الثلاث مع ميل بني ولهازة الى الروح الجماعية أكثر من الروح الجمعياتية.

د- النظام العلائقي المتعدد :

يندرج هذا النظام في سياق اجتماعي - اقتصادي محلي - وطني وكذلك عالمي فالجمعية ترتبط بعدة وزارات :

- وزارة الفلاحة : وهي الوزارة المسؤولة عن القيام بالدراسات والاستثمار والتصرف التقني والمالي والصيانة بكل أنواعها .

- وزارة المالية : تعتبر الجمعية المائية مؤسسة عمومية محلية الشيء الذي يطرح كيفية مراقبتها ماليا، تصرفا وتجهيزا .

- وزارة الصحة العمومية : تهتم هذه الوزارة ببعث الجمعيات المائية وبتطورها، ومجال تدخلها، هو تأمين الماء الصالح للشرب بمواصفات

3 - الخصائص الطبيعية والبشرية للصخيرة

تقع قرية الصخيرة على بعد 8 كيلومترات من تستور من ولاية باجة، وهي تمتد على ضفاف سد سيدي سالم كما تتميز هذه المنطقة جغرافياً بنسبة هامة من الأمطار إذ يبلغ المعدل السنوي حوالي 400 مم. إلا أن البنية الجيولوجية لهذه المنطقة صلبة صلبة marneuse بحيث لا تسمح بتغذية المائدة المائية، لذلك تكون هذه المنطقة في الفصول الجافة، منطقة معطشة.

إن العوامل المناخية ونوعية التربة (تليّة) الموجودة بالصخيرة من ناحية ومجاورتها لتستور ذات التقليد الفلاحي الأندلسي المعروف بالحدائق وزراعة الأشجار المثمرة من ناحية أخرى، جعلت منها منطقة تتميز بتنوع فلاحى وزراعى هام. ولكن منذ أمد ليس بالقصير تهيمن فلاحياً على الصخيرة، الزراعات الكبرى وتربية الماشية. إلى جانب ذلك النشاط الزراعى تعتمد هذه المنطقة على تربية الماشية وهي موزعة حسب العروش كالتالى (7).

الأغنام/ رأس	أبقار/ رأس	ماعز/ رأس	دواب/ رأس
1 300	250	450	320
787	202	180	52

1 - عروش الصخيرة وعلاقة التوتر الدائمة

يبدو أن هناك عوامل عديدة كامنة وراء التوتر بين العروش، منها التاريخية ومنها الاجتماعية ومنها الاقتصادية، إلا أن العنصر البارز، والعامل الذي تمحور حوله التوترات والصراعات بين سكان المنطقة هو الماء الصالح للشرب. ولا يمكن هنا نفي قلة المياه ذلك أن معتمدية تستور مثلا تتدخل عبر حملات مقاومة العطش إذ خصعت لهذا الغرض 4 جرارات مجهزة بصهاريج ذات حمولة تقدر بـ 5000 لتر. هذا الوضع جعل الماء الصالح للشرب يحظى بأهمية خاصة لدى متساكني الصخيرة، إذ بات من أهم أسباب التوتر الاجتماعى والصراع بين سكانها. ولقد تعقدت الوضعية أكثر عندما جفت البئر السطحية التي كان يستغلها أولاد عيار الشيء الذي اضطرهم للتزود بالماء من عين الصخيرة الموجود بدوكر ولهازة.

هذا السلوك يتضارب طبعاً مع التصور الجماعى والثقافى حول الماء وعدم الممانعة من اعطائه ومدّ عابر السبيل به. أما عرش الشوابية، فإن وضعيتهم تعقدت بصفة خاصة عندما بدأت أشغال سد سيدي سالم سنة 1978 حيث شملت عملية توسيع حوض وادي مجردة «عين الشفاء» التي كانوا يتزودون منها. ومنذ ذلك الحين أصبحوا في تبعية لولهازة على مستوى التزود بالماء الصالح للشرب. ضمن هذا الوضع المتوتر، تدخلت الدولة وركزت الجمعية المائية يوم 12 ماي 1990 على الرغم من تحفظ ولهازة، الشيء الذي جعل التوتر يبلغ ذروته بسبب الماء وكيفية التصرف فيه.

ب - سد سيدي سالم وعقلية التعويض

إن عملية احداث السد تطلبت الاستيلاء على العديد من الأراضي الموجودة على ضفاف وادي مجردة والمساحات الزراعية التي هي ملك الفلاحين سواء كانوا من ولهازة أو من الشوابية. وهذه العملية أدخلت المنطقة في دوامة من الصراع والعنف بين الأهالي والسلط حول التعويضات ومقاديرها. إلى جانب هذا فإن للسد انعكاسات أخرى سلبية حيث تمّ ترحيل قرية كاملة، وهي قرية وادي الزرقة واخلالها من سكانها.

كلّ هذه الأحداث خلقت عقلية خاصة وهي عقلية التعويض، وجبر الضرر الناجم عن تهيئة حوض السد. هذه العقلية تأثرت بها الجمعية المائية، بحيث تطالب ولهازة مثلاً بالتعويضات عن كلّ شبر من الأراضي التي بني عليها مثلاً خزان الماء أو التي مدت عليها القنوات.

III - نتائج البحث

1 - الجمعية المائية كتنظيم

1 - التحديد الاستراتيجى للجمعية

تعتبر الجمعيات المائية وتجمع المصلحة المائية حركة اجتماعية ناهضة في الريف والقرى التونسية، وهي شكل تنظيمي جديد وغير معهود من قبل، تتواجد فيه عدة عناصر متداخلة ومتكاملة وهي ذات شكل تنظيمي هرمي، متكون من: رئيس الجمعية وأمين المال والأعضاء والمنخرطين.

وترتبط الجمعية المائية بنسق ثقافى واجتماعى شكلي مقنن ومنظم عبر نصوص ولوائح قانونية، تضبط مهام الجمعية المائية وعلاقات الأدوار وكيفية التسيير، ومهام رئيسها ومجلس الادارة. كما تنص هذه القوانين على طبيعة العلاقات التي تربط الأجهزة الادارية والفنية بالجمعية المائية.

ب - البنية التنظيمية للجمعية المائية أو القانون الأساسى النموذجي

وقد تنظمت الجمعيات المائية اثر بعث واصدار مجلة المياه الصادرة سنة 1975 والمنقحة في جويلية 1987 من قبل وزارة التخطيط والمالية

ان سلوك الأفراد عادة ما يتخذ وجهتين أساسيتين داخل التنظيم : بعد هجومي، وبعد دفاعي، يتغير كل منهما وفق الوضعيات والحالات التي يكون عليها الفاعلون. فالتنظيم حينئذ، حركة تفاعل بين قطبين محددين : قطب محديدي وهي القوانين والتنظيمات الهرمية والشكلية وقطب ابداعي يرتبط باستراتيجية الفاعل وينتج ذلك الهامش من "اللايقين" والمراوغة l'incertitude et le jeu الذي يسيطر عليه وينزع الى استخدامه في كل مرة سواء أراد ذلك أو فرضت عليه الوضعية التنظيمية هذا الاتجاه.

تتمحور الفرضية الأساسية لهذا البحث أساسا حول مدى العلاقة والارتباط بين الروح الجماعية l'esprit communautaire والروح الجمعية - l'esprit associatif ودرجات التداخل والاندماج بينهما أو امكانيات التباعد والتنافر والاقصاء التي يمكن أن توجد في هذا الاطار.

ثم إلى أي مدى يساهم الصراع الدائر حول التزود بالماء الصالح للشرب في تعطيل سير اشتغال التنظيم ؟ وماهي طبيعة العلاقة الموجودة بين الجمعية المائية كتنظيم والمحيط الثقافي والاجتماعي الذي توجد فيه ؟

وتجدر الملاحظة الى أن طبيعة التنظيم وكيفية بنائه من ناحية ونوعية الرهانات والأهداف التي يريد الفاعلون الاجتماعيون تحقيقها من ناحية أخرى، تجعل هذا الفضاء التنظيمي مجالاً للصراع.

إن علاقات الساطة والهيمنة انما تأتي من هيكلية التنظيم في حد ذاته ومواقع الفاعلين بالنسبة لمركز القرار والسلطة والبحث عن هامش الحرية.

ولقد وقع اعتماد الخطوات المذهبية التالية في جمع المعطيات من ميدان البحث :

أن معالجة ظاهرة التصرف والتسيير وتوزيع الماء الصالح للشرب قد وجهت العمل الميداني الى استخدام طريقة المنهج الطولي étude longitudinale وهي دراسة تتابعية، بحيث وزعت الزيارات الميدانية على أربع مرات، حسب فصول السنة، وذلك لدراسة مدى تأثير التغيرات الفصلية على التزود بالماء وكيفية التعامل مع التنظيم، ولقد امتدت هذه الدراسة من شهر أكتوبر 1990 الى شهر جويلية 1991 . الى جانب ذلك ، وقع الاعتماد على المقابلة المنظمة والمقننة، والحوار مع الفاعلين الاجتماعيين، كما وقعت دراسة العديد من الوثائق الخاصة بالمنطقة، من تقارير وبيانات.

II - المحيط السياسي والإقتصادي

1 - الاستراتيجية المائية للدولة

لقد قدرت الموارد المائية المستغلة في تونس منذ بداية الثمانينات، من قبل المصالح المختصة بحوالي مليارين من الأمتار المكعبة، مقابل كمية جمالية يمكن تعبئتها تصل الى حدود 3 أو 4 مليارات (5) ، ولقد خصصت الدولة في مجال تعبئة المياه اعتمادات ضخمة تقدر بحوالي 2071 مليون دينار، لمدة عشرية كاملة أي من سنة 1990 الى سنة 2000 وهي موزعة كالآتي (6) :

عدد المنشآت	كميات المياه المعبئة بحساب مليون م ³	التكاليف بحساب مليون دينار
21 سدا	739	923
203 سد جبلي	110	400
1000 بحيرة جبلية	50	68
400 منشأة نثر مياه	93	125
الفيضانات لتزويد المائدة		
610 بئر عميقة	288	555
الجملة	1 920	2 071

2 - الجمعيات المائية ضمن سياسة الدولة

في اطار بحثها عن موارد اضافية، كثفت الدولة في السنوات الأخيرة من عملية تركيز الجمعيات المائية وهذه الجمعيات تنقسم الى نوعين : أ- جمعيات مائية للرّي ؛ وهي معدة لبعث المساحات السقوية وذات جدوى اقتصادية، ولقد تطور عددها ليبلغ في سنة 1991 حوالي 177 جمعية مائية مركزة بالخصوص بالجنوب التونسي و بالوسط.

ب- الجمعيات المائية للماء الصالح للشرب، والتي تجاوز عددها 493 جمعية مقننة بالرائد الرسمي في موفى ماي 1991 . هذه الجمعيات المائية بصنفيها تمس فئات اجتماعية عديدة ومختلفة من الفلاحين والقرويين تبلغ حوالي 700 ألف نسمة.

استراتيجية الفاعلين الاجتماعيين في الجمعيات المائية

حسان الموري

جمعية الصخرة نموذجا

سعت البلاد التونسية الى تنظيم الموارد المائية وترويضها خاصة منها الماء الصالح للشرب و ذلك عبر بعث ما يسمّى "الجمعيات المائية للماء الصالح للشرب" (جمعيات المصاحبة المشتركة). وفي هذا الاطار اتجهت الدولة ومصالحها المختصة نحو تنظيم هذه الاحداثات على المستوى المالي و التشريعي(1).
ويبدو أن الهدف الأساسي من وراء سياسة بعث الجمعيات المائية هو القضاء على آفة العطش التي تهدد حسب تقديرات وزارة الفلاحة حوالي مليون فرد موزعين على كامل البلاد، والتخلي عن حملات مقاومة العطش التي أثبتت التجارب محدوديتها. كما تهدف الدولة من وراء هذه العملية الى النهوض بالريف التونسي والاقتصاد الفلاحي عبر توفير أسباب الاستقرار، ولعل الماء الصالح للشرب أهمها.

I - مفاهيم وطرق البحث

1- لماذا منطقة الصخرة ؟

هناك العديد من الأسباب والدوافع التي تجعلنا نهتم بدراسة هذه المنطقة، ومن أبرزها أن الصخرة منطقة ريفية من معتمدية تستور (ولاية باجة)، تعاني من العطش على الرغم من وجودها في الشمال التونسي الذي يعتبر خزان البلاد من المياه سواء كانت منها الصالحة للشرب أو للري كما تتمتع الصخرة بتنوع اجتماعي خاص وهام، حيث يقطن بها ثلاثة عروش مختلفة تماما من حيث المنحدرات والأصول الاجتماعية والجهوية.

أ- عرش الشوابية وهم أصيلي الجنوب الغربي للبلاد التونسية ومحديدا شابة توزر.

ب- عرش أولاد عيبار من الشمال الغربي ولهم ارتباطات وثيقة مع معتمدية مكسر من ولاية سليانة التي تعتبر منطقة أولاد عيبار الأصلية.

ج- عرش ولهازة وهم من سكان مزوغة أي تقريبا أصيلي هذه المنطقة. ويبدو أن لهذا العرش أصول بربرية(2).

ان رصد هذا التنوع الاجتماعي وتحليل طبيعة الارتباطات التي تحكم هذه العروش في علاقة بتغير الماء الصالح للشرب لجدير بالاهتمام والبحث.

الى جانب هذه الاعتبارات، يبدو أن البحوث السوسولوجية حول ظاهرة انتشار الجمعيات المائية، تعتبر قليلة ان لم نقل مفقودة، الشيء الذي يجعل دراسة هذه الظاهرة ومساهماتها في التحولات الاجتماعية بالريف وتفاعل المحيط الريفي مع هذه التنظيمات أمرا ضروريا.

2- المفاهيم والحدود النظرية للبحث

يعرف التنظيم على أنه "نشاط متواصل (تقوم به) مجموعات منظمة... وهو يشمل على ادارة مسيرة و منظمة للعمل..."(3). فالنظيم تفاعل بين الفاعلين الاجتماعيين يدخلون في جملة من العلاقات المحددة. والظاهرة تحكمها قوانين ومواثيق رسمية وشكلية، وهذه التحديدات تخضع لها كل مكونات وعناصر التنظيم بدون استثناء. كما أن للفاعلين، هامشا كبيرا من الحركة والاستقلالية والتكيف والتعامل مع الوضعيات الجديدة والطارئة... للفاعل عقل (مستقل) قادر به على الحساب والمراوغة، إذ يستطيع التأقلم مع كل الأوضاع والتغيرات الحاصلة داخل التنظيم"(4).

كما أن شرط وجود أي فاعل ضمن التنظيم، انما اعترافه والتزامه بالقواعد والقوانين المنظمة للبنية التنظيمية للمؤسسة : وهي "قواعد عقلانية" كما يؤكد ذلك "ماكس فيبر".

ان مشاركة الفاعلين في التنظيم تحدد بتنوع الرهانات والأهداف التي يحاول الفاعلون الاجتماعيون تحقيقها، مستخدمين في ذلك استراتيجيات متنوعة ومختلفة، تأخذ كقاعدة لها حذق ومعرفة الأفراد الدقيقة لقوانين اللعبة، وذلك بهدف أن تكون الغايات عقلانية ومنطقية ومن ثمة قابلة للتحقيق.

R
A
P
P
E
L
S

30 avril-2 mai HAMMAMET

La laïcité et ses enjeux

Colloque organisé par l'Association tunisienne d'Études philosophiques.

3 mai CARTHAGE

La transfiguration du poétique

Conférence de Michel MAFFESOLI, professeur à l'Université de Paris V, à l'Académie tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts (Beit Al Hikma)

3-5 mai TUNIS

L'UMA, quatre ans après : réalités et perspectives

Symposium international organisé par la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Tunis et le Centre d'Études, de Recherches et de Publications (CERP).

5-7 mai PALMA de MALLORCA

Spécialisations sectorielles et espaces méditerranéens

Colloque organisé par le Groupe de Recherche sur les Économies régionales du Bassin Méditerranéen (GRERBAM de Pau).

6 mai TUNIS

Le Maghreb et la CEE : négociations avec le Maroc

Conférence de Nicole GRIMAUD, chercheur à la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP) de Paris, organisée par l'Association des Études internationales (AEI).

6-8 mai CARTHAGE

Réformes universitaires et mutations socio-culturelles

Colloque organisé sous le patronage du Ministère de l'Éducation et des Sciences à l'Académie tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts (Beit Al Hikma).

7-8 mai 1993 MONTREAL

Libéralisation politique et démocratisation dans le Monde arabe

Colloque international organisé par le Consortium inter-universitaire pour les Études arabes.

12-15 mai TORONTO

22^{ème} Conférence de l'Association Canadienne des Études Africaines

University College, Université de Toronto.

13-15 mai MONTPELLIER

Premières rencontres européennes des femmes de la Méditerranée

Rencontres organisées par l'Asso-

ciation "Femmes Méditerranée Rencontres" et le Centre national d'information et de Documentation des Femmes et des Familles.

18-19 mai TUNIS

Le management de l'informatique au service de l'administration

Séminaire organisé par l'Institut supérieur de Gestion de Tunis et le Centre de Recherches et d'Études administratives.

21 mai TUNIS

Identité et économie politique de la langue

Conférence de Keit WALTERS, professeur à l'Université du Texas, organisée par le Center for Maghribi Studies in Tunis (CEMAT).

24 mai PARIS

La Tunisie au miroir de sa communauté juive

Symposium organisé par la délégation de Tunisie auprès de l'UNESCO.

27-29 mai AIX-EN-PROVENCE

La question de l'image dans le monde arabe

Table ronde organisée par l'IREMAM.

29 mai FES

Rencontre franco-marocaine sur l'histoire des institutions hospitalières dans les pays arabo-musulmans

Réunion organisée par la Société française d'Histoire de la médecine.

5 juin TUNIS

Participation des femmes aux instances de décision

Table ronde organisée par l'Association des Femmes tunisiennes pour la Recherche et le Développement (AFTURD).

10 juin TUNIS

Le Conseil de Sécurité

Table ronde organisée par l'Association des Études internationales (AEI).

10-12 juin HAMMAMET

Universalité et particularités culturelles

Symposium international organisé par la Société Orient-Occident (OROC).

16 juin TUNIS

Convertibilité du Dinar et plan d'ajustement structurel en Tunisie

Table ronde organisée par l'Association des Économistes tunisiens, la Fondation

Friedrich Ebert et le Centre d'Etudes, de Recherches et Publications (CERP).

21-25 juin HAMMAMET
The Effects of international labor migration on the Maghrib

Colloque organisé par la Faculté des Sciences sociales et humaines de l'Université de Tunis et l'American Institute for Maghrib Studies (AIMS).

22 juin TUNIS

Phénoménologie et Psychanalyse

Conférence du Docteur Paul JONCKHEERE. Séminaire d'histoire des idées en Psychiatrie, Hopital Razi.

27-28 juin ALGER

Le système national d'information : état actuel et perspective d'avenir
Séminaire organisé par le CERIST

A
N
N
O
N
C
E
S

2-3 juillet AIX-EN-PROVENCE
La Méditerranée, espace de coopération ?

Colloque organisé par la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille, l'Institut d'Etudes politiques d'Aix-en-Provence, l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde arabe et musulman (IREMAM) et le Centre d'Etudes et de Recherches internationales et communautaires (CERIC).

8-11 juillet WARWICK
The Eurames Conference

Rencontre internationale organisée par l'Association française pour l'Etude du Monde arabe et musulman (AFEMAM) et la British Society for Middle East Studies (BRISMES).

18-23 juillet BIELEFELD
Limites contestées et solidarités en changement

Colloque organisé par l'Association internationale de Sociologie.

6 octobre PARIS
Une télévision éducative en direction de la Méditerranée et des pays d'Afrique francophone.

Colloque organisé par la revue de l'Institut méditerranéen de communication (IMCOM).

22-27 novembre RABAT, KENITRA, CASABLANCA

L'interculturel : réflexion pluridisciplinaire
Colloque organisé par les Facultés des Lettres de Kenitra, Rabat et Casablanca II.

27-29 novembre CASABLANCA
Les interférences et l'intertextualité : expressions artistiques, linguistiques et littéraires

Séminaire organisé par le Groupe d'Etudes maghrébines de la Faculté des Lettres de Ben M'Sik.

27-30 novembre LE CAIRE
La littérature comparée dans un monde en devenir

Colloque organisé par la Faculté des Langues, l'Université de 'Ain Chams et l'Association égyptienne de Littérature comparée.

1-4 décembre TUNIS
Guerre et paix dans l'histoire du Maghreb

Sixième Congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb organisé par la Société tunisienne des Historiens universitaires.

6-7 décembre - PARIS
Les relations entre les mutations de l'économie et les dynamiques spatiales et urbaines

Colloque organisé par le Plan urbain, le commissariat général du plan et la DATAR.

ASSOCIATION DES ETUDES INTERNATIONALES

B.P. 156 - 1012 Tunis Belvédère - TUNIS.

Tel 791 663 - Fax 796 593

Depuis sa fondation en 1980, l'Association des études internationales s'est donnée pour but de **promouvoir l'étude des problèmes internationaux** et de faciliter la mise en relation des chercheurs et de diffuser leurs travaux, tant en Tunisie qu'à l'étranger.

L'AEI s'emploie à organiser des colloques et séminaires (en moyenne six par an) permettant d'aborder et de débattre de l'ensemble des questions relatives à ce champ d'étude grâce à la participation de nombreux spécialistes : universitaires, diplomates, chercheurs, journalistes...

Plusieurs conférences et rencontres se sont tenues, offrant l'occasion à des personnalités étrangères de présenter la politique étrangère de leur pays ou d'exposer un thème de leur choix.

Autre instrument de diffusion des connaissances et des travaux récents, la publication trimestrielle d'une revue *Etudes internationales* bilingue arabe-français qui présente, outre de nombreux articles, les rubriques "Documents" et "Notes de lectures".

L'association se veut également **structure de formation à la recherche**. A son initiative une chaire de relations internationales dans le cadre de la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (Tunis II) dispense un enseignement de troisième cycle validé par un DEA.

Une bibliothèque spécialisée poursuit son développement afin de constituer un outil de travail à la disposition des chercheurs.

Agréée en 1986 comme Organisation Non Gouvernementale auprès des Nations unies, l'Association des études internationales élabore sur demande des études ponctuelles pour des organisations internationales telles que l'UNESCO ou le PNUD.

ASSOCIATION ALGERIENNE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE DROIT INTERNATIONAL

Contact : Mohamed Abdelwahab BEKHCHI - Conseil Constitutionnel - ALGER.

Le champ associatif algérien s'est récemment enrichi de la création de l'**Association algérienne des Relations internationales et de droit international**. L'association se veut le lieu d'expression des questions de droit international, de relations internationales et de droit comparé.

Ses objectifs sont : **le développement et l'encouragement des recherches** dans ces trois domaines, l'établissement de contacts et la mise en place d'une coopération avec d'autres associations nationales ou internationales ayant les mêmes buts, la publication de périodiques et d'ouvrages traitant de tous les aspects des relations internationales.

L'étude des relations de l'Algérie avec le reste de la communauté internationale et de la pratique du droit international entend contribuer à l'émergence d'une école internationaliste algérienne.

Il est prévu que l'ensemble des recherches et études entreprises dans ce nouveau cadre se déploie par **l'organisation de séminaires, colloques et rencontres scientifiques** permettant un échange de points de vue entre chercheurs de différentes disciplines.

A terme, l'association se donne pour projet la création d'un Institut National de Droit international et de Relations internationales, assise institutionnelle pour la promotion des études internationales en Algérie.

TABLES RONDES DE L'IRMC

Le cycle des rencontres 1992 - 1993 de l'IRMC Tunis s'est achevé le 11 juin , celui de l'IRMC Rabat, le 19 mai. Les tables rondes de l'IRMC ont vocation à la présentation et à la discussion des motifs et des conclusions d'une recherche ou d'une publication récentes.

Lieu de rapprochement des spécialistes, elles se veulent aussi lieu de confrontation, en raison et en situation, des intérêts de connaissance.

15 décembre

Tunis Sophie FERCHIOU, directeur de recherche au CNRS.
Ouvrage collectif : *Hassab wa nassab : alliance et patrimoine en Tunisie*
Paris CNRS, 1992

22 janvier

Tunis Gilbert GRANDGUILLAUME, directeur de recherche à l'EHESS
Mythes et Récits d'origine
Peuples Méditerranéens, n°56-57, 1991

6 avril Rabat

Mostafa KHAROUFI, chercheur à l'IRMC
Espaces - frontières au Maghreb

4 mai Tunis

Brahim SALHI, professeur à l'Université de Tizi-Ouzou
Confréries religieuses en Algérie (cas de la kabylie).
Bilan d'une Recherche sur le siècle 1850-1950

10 mai Tunis

Bertrand BADIE, professeur à l'IEP Paris
L'Etat importé. L'Occidentalisation de l'ordre politique
Paris : Fayard, 1992

10 mai Rabat

Karim SAA, professeur à l'EHESS
Le fait migratoire et Figuig

19 mai Rabat

Jean-Noël FERRIE, chercheur à l'IREMAM, Aix -en -
Provence
La Prière privée

11 juin Tunis

Hassen RACHIQ, professeur à la Faculté de Droit et des
Sciences Politiques de Casablanca
Sacre et sacrifice dans le Haut Atlas ;
Le Sultan des autres. Rituel et politique dans le Haut
Atlas,
Casablanca : Afrique Orient, 1992

IRMC - Tunis

La bibliothèque de l'Institut sera ouverte au public durant
les mois de juillet et août de 8h30 à 14 heures.

S O M M A I R E

THEME La généralisation de l'enseignement primaire au Maghreb <i>Gilles LEZE</i>	3
ETAT DE... Revue d'Italie	10
VIENT DE PARAITRE	11
REVUES	16
RECHERCHES EN COURS Les stratégies des acteurs sociaux dans les associations d'intérêt collectif (AIC) d'eau potable : l'exemple de Skhira	18
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	24

المحتويات

المبحث تعميم التعليم الابتدائي في المغرب الأقصى جيل لوزي	3
جواب المسألة : مجلات من إيطاليا	10
آخر ما صدر	11
المجلات	16
بحوث بصدد الإنجاز : استراتيجية الفاعلين الاجتماعيين في الجمعيات المائية : جمعية الصفيرة نموذجا حسان الموري	18
البرنامج العلمية	24

C o r r e s p o n d a n c e s

Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain
20, rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville
1002 Tunis
Téléphone : (1) 796-722
Fax: (1) 797-376